

Ytrac infos

au fil des mois



**Inauguration de la micro-crèche
samedi 14 septembre**



**Bulletin municipal
année 2019**



Hommage à Roland CORNET

le 6 juillet 2019 Roland CORNET nous quittait. Incrédules et sonnés nous perdions bien plus qu'un maire, un ami !

Et c'est avec une profonde tristesse et une sincère émotion que les Ytracois sont venus lui rendre un dernier hommage le 11 juillet.

Né le 17 juin 1950 à Saint Saturnin dans le Cantal, marié et père de deux enfants, il avait le bonheur d'être le grand-père de 5 petits-enfants.

Roland CORNET s'est installé en 1986 avec sa famille au Bex et s'est très vite intéressé à la vie locale et publique.

Dès 1995 il s'est engagé au côté de Bernard FILHOL en qualité d'adjoint en charge des associations et du centre de loisirs, puis en 2001 adjoint en charge des associations et de l'animation et enfin comme 1er adjoint de 2007 à 2008.

Il a mis toutes ses compétences au service de la commune, mais également de la Communauté d'Agglomération dont il était Vice-Président en charge des Ressources humaines et de l'Administration générale, de l'association des Maires dont il était co-président depuis 2018 et du Conseil Départemental en qualité de Conseiller Départemental du Canton d'Aurillac 1.

Charismatique, humaniste et chaleureux, Roland CORNET avait le sens de l'engagement et du service aux autres chevillé au corps. Des qualités naturelles d'attention nourries de son métier d'enseignant.

Il a été un maire et un leader soucieux de l'intérêt général, qui a su fédérer une équipe et des compétences autour d'un projet qui portait ambition pour Ytrac .

Sous sa houlette, avec l'exigence d'une gestion responsable au service de l'intérêt général, Ytrac s'est doté d'équipements structurants et de services de proximité.. Parmi les plus emblématiques nous retiendrons la maison de santé , la micro crèche, la rénovation de l'école du Bex, les écoles numériques, les locaux du centre socioculturel, sans oublier la rénovation des voiries, l'embellissement du bourg et du cadre de vie, l'entretien du patrimoine et des équipements....

Autant de réalisations qui participent au rayonnement et à l'attractivité qu'il voulait pour notre commune.

Roland CORNET a œuvré à rapprocher les trois pôles de la commune autour d'une identité et d'une cohésion communale. Il a porté haut et fort les couleurs d'Ytrac et son rayonnement dans le souci de positionner notre commune au rang qui est le sien, celui de 4^{ème} commune du département.

Il était également attentif et soucieux du développement commercial et artisanal sur notre commune.

Disponible, accueillant et à l'écoute, son bureau était toujours ouvert.

Très attaché au soutien à la vie associative dans toute sa diversité et sa richesse il était d'une grande présence dans toutes les manifestations organisées sur la commune qu'elles soient d'animation de la vie sociale, sportives ou culturelles.

Pour tout cela nous lui sommes chacune et chacun reconnaissants de ce qu'il a fait et de l'homme qu'il était. Adieu bon serviteur, adieu l'ami !





Mesdames, Messieurs, chers Ytracois,

Ce sont des circonstances douloureuses qui ont conduit le Conseil Municipal à élire le 18 juillet un nouveau maire. Election imposée par le décès brutal de notre Maire et ami Roland CORNET.

C'est un honneur et une grande marque de confiance qui m'ont été accordés que de me confier l'écharpe de maire. Je l'ai reçue avec la volonté forte d'engagement dans l'esprit qui nous a animés tout au long des 5 premières années de ce mandat : esprit d'ouverture, attention aux Ytracois et aux acteurs de la vie locale, volonté de servir les intérêts de la commune et de porter l'intérêt général dans nos actions.

J'ai accepté cette responsabilité parce que je savais pouvoir être soutenue par une équipe d'adjoints soudée et compétente et des conseillers municipaux impliqués et présents. Je peux également m'appuyer sur des équipes d'agents organisés, compétents et impliqués dans leur mission au service des Ytracois et que je remercie particulièrement pour leur engagement.

J'ai succédé à Roland CORNET, je ne le remplace pas parce qu'il a marqué l'exercice de la fonction avec son empreinte, sa personnalité, et que c'est une autre page qui s'écrit désormais sans lui mais dans une même continuité de mobilisation pour notre commune et ses habitants.

Ce bulletin d'information municipale est le dernier de cette mandature. Il permet de vous présenter l'avancée ou l'aboutissement des différents projets conduits au cours de l'année et de mettre en valeur la qualité et la richesse des actions des associations communales.

L'année 2019 a permis de finaliser des projets structurants pour la commune parmi lesquels je relèverai :

- L'ouverture, au mois d'avril, de la micro-crèche : cet équipement de 10 places vient conforter l'offre d'accueil existante et permet ainsi d'améliorer, pour les familles, le choix entre accueil collectif et accueil individuel.
- L'installation du centre socioculturel dans des locaux administratifs fonctionnels et adaptés à leur développement.
- La reconversion de la salle du foyer du bourg par l'installation d'un bar-tabac-journaux-Française des Jeux dont l'ouverture se concrétisera en début d'année. Cette activité viendra conforter la place commerciale Pierre MOISSINAC dont une esquisse de réaménagement complet de ce cœur de bourg, a été présentée en Conseil Municipal après une première concertation avec les commerçants.
- La reprise complète de la voirie de l'avenue des Frères Pélissier sur le secteur du Bex qui vient notamment sécuriser la circulation des piétons.
- L'étude de faisabilité de la construction d'une salle multi-activités s'est poursuivie par la production d'une préétude réalisée avec le concours du Cabinet IPK.

La réalisation de ces différents projets ou leur mise en perspective est liée à notre capacité à pouvoir mobiliser et obtenir différents financements tant au niveau du Département, de la Région, de l'Etat que de l'Europe.

Par ailleurs un travail important a été consacré à l'élaboration du PLU i H qui, à compter de 2020, constituera le document unique de référence à l'échelle des 25 communes de la CABA en matière d'urbanisme et de l'usage des sols (agricole, naturel, industriel...).

L'année touchant à sa fin, je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de Noël et une belle et heureuse année 2020. Qu'elle vous apporte santé, joies familiales, satisfactions personnelles et professionnelles.

Soyez assurés de mon sincère engagement.

Bernadette GINEZ, Maire

Sommaire

- Mot du maire.....	1	- Environnement.....	17
- Communication.....	2	- Urbanisme.....	17
- Finances.....	3	- Projets de la commune.....	18
- Action sociale.....	4	- CABA.....	19
- Education enfance jeunesse.....	6	- Associations.....	23
- Centre socioculturel.....	9	- Planning des Activités.....	46
- Relais Petite Enfance.....	11	- Tribune libre.....	47
- Travaux.....	12	- Etat Civil.....	49
- Sécurité routière.....	16		

Directeur de Publication : Bernadette GINEZ

Crédits photos et textes : Mairie d'Ytrac - Service COM CABA - Journal la Montagne - Droits réservés.

Impression : Imprimerie Decombat - Tiré à 2 100 exemplaires - Janvier 2020



Dernier bulletin de cette mandature, « Ytrac Infos » comme les précédents retrace la vie de la commune et les événements qui se sont déroulés durant l'année 2019. Nous avons décidé pour cette édition, compte tenu des élections municipales des 15 et 22 mars prochain, d'avancer sa parution.

Un hommage à Roland CORNET Maire depuis 2014, décédé le 6 juillet vient malheureusement nous rappeler cette triste réalité.

Comme les années passées ce bulletin vous permet de découvrir plus en détail le budget, les travaux, toutes les actions, réalisations portées par l'équipe municipale et les événements qui au fil des mois se sont déroulés sur la commune.

Nous avons inséré également l'actualité de la CABA concernant entre autres l'assainissement, le plan

climat et des infos qui détaillent la marche à suivre pour amener la fibre jusque dans votre salon.

Comme vous pouvez le constater ce bulletin ne comporte pas d'annonceurs. Compte tenu de la proximité de la précédente parution, nous avons fait le choix de ne pas les solliciter à nouveau. Leurs contributions dans les précédentes éditions nous ont permis de financer intégralement les bulletins parus depuis 2014.

Nous tenons à remercier les artisans, commerçants, entreprises Ytracoises et du bassin d'Aurillac pour leur fidélité et leur soutien.

Bonne lecture

Dominique FABREGUES

Adjoint à l'information et à la Communication



Fin mars, le conseil municipal a voté le budget qui s'équilibre à 3 651 760 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 2 492 030 € en investissement avec un virement à la section de fonctionnement (autofinancement prévisionnel) de 647 430 €. Tout en étant satisfaisant, cet autofinancement est en légère diminution par rapport à l'année précédente. Cet indicateur est capital et conditionne nos investissements futurs, d'où la nécessité impérieuse de maîtriser nos dépenses de fonctionnement, ce qui n'est pas toujours facile au vu des besoins toujours croissants, tant en ce qui concerne les services à la population en faveur des associations, et le fonctionnement des services municipaux. Il nous faut donc faire avec nos recettes et dotations qui n'évoluent pas forcément à la hausse. Nous avons fait le choix de **ne pas augmenter les taux d'imposition** pour la cinquième année consécutive dans un contexte d'incertitude sur l'évolution de la taxe d'habitation progressivement supprimée et remboursée par l'état.

Nous avons maintenu un niveau important d'investissements (voir liste des investissements 2019 par ailleurs) sans toucher à la qualité des services rendus aux administrés, ni aux aides aux associations, en limitant le recours à l'emprunt (150 000 €), soit la moitié du capital du remboursement de la dette. Ceci participe au désendettement de la commune et contribuera à rendre possibles les investissements futurs.

En fonctionnement, les tableaux ci-contre montrent la répartition des dépenses et recettes.

Daniel FLORY
Adjoint aux Finances

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Principales dépenses d'investissement 2019

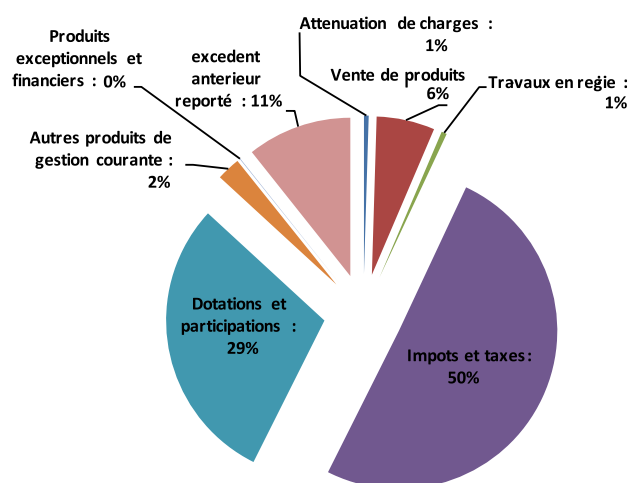
voiries :

rue des freres Pélissier :	87 000 €	38 780 €	DEPART.
réseau av de la Paix :	30 103 €	30 103 €	
entretien + sécurisation voiries	149 257 €	69 195 €	DETR
Pavep , accessibilité	35 000 €		
creche /locaux centre social	405 000 €	133 249 €	CAF/MSA/FSIL/RP

principales subventions

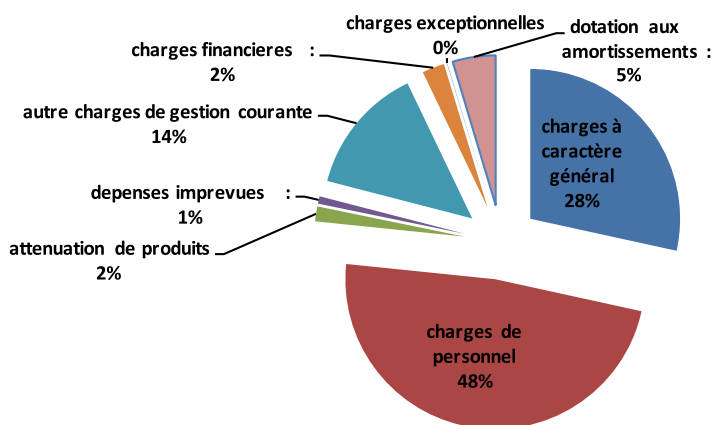
éclairage public	40 000 €		
camion + tondeuse + kangoo	140 000 €		
vehicule frigo associations	12 000 €		
serveur informatique mairie	13 000 €		
meublier écoles + cuisines	23 500 €		
divers équipements services techniques	4250 €		
cache containers	20 000 €		
espaces verts Espinat	12 000 €		
ravalement maison Derieux	24 900 €		
démolition café Bos	10 000 €		
Toiture local technique	89 000 €		
Bar foyer rural	150 000 €		
refection cours de tennis	165 000 €	84 390 €	

BUDGET RECETTES 2019 Total : 3 651 760 Euros



Atténuation de charges :	17 500 €
Vente de produits :	217 103 €
Travaux en régie :	20 000 €
Impots et taxes :	1 841 487 €
Dotations et participations :	1 075 001 €
Autres produits de gestion courante :	88 187 €
Produits exceptionnels et financiers :	2 100 €
excédent antérieur reporté :	390 351 €

BUDGET DEPENSES 2019 Total : 3 651 760 Euros



charges à caractère général	854 070 €
charges de personnel	1 447 900 €
atténuation de produits	48 200 €
dépenses imprévues :	24 000 €
autre charges de gestion courante	416 550 €
charges financières :	72 264 €
charges exceptionnelles	1 999 €
dotation aux amortissements :	139 296 €
virement à la section de fonctionnement :	647 430 €

le virement à la section de fonctionnement ne peut pas être pris en compte dans la répartition des pourcentages

Maison de retraite « LA FORET »

Les Cités Cantaliennes de l'automne restructurent leur cadre de gestion

La maison de retraite d'Ytrac a ouvert ses portes en octobre 2000. Sa réalisation s'est organisée autour d'un portage de la construction par la commune d'Ytrac avec la participation financière des communes de Saint-Paul-des-Landes, Sansac-de-Marmiesse et Lacapelle-Viescamp. Sa gestion en a été confiée par convention aux Cités Cantaliennes de l'Automne, structure associative départementale à but non lucratif, qui gère aujourd'hui douze établissements dans le département.

Dans une volonté de rationaliser le fonctionnement des différents établissements gérés, les rendre plus solides financièrement et les pérenniser, la direction générale a rencontré les maires des communes concernées en proposant un rachat global. Monsieur DELAUNAY, directeur général des Cités Cantaliennes de l'Automne, et son Président Monsieur COURAULT ont rencontré dès 2018 Monsieur Roland CORNET pour exposer et engager le projet de rachat de l'établissement d'Ytrac.

Cette stratégie des Cités Cantaliennes, en concertation avec les tutelles et le Conseil Départemental, s'inscrit dans une approche de gestion globale de

l'ensemble de ses établissements afin de pouvoir moderniser, mettre aux normes et s'adapter à l'évolution des réponses à apporter au traitement du vieillissement et de la dépendance.

Le prix de rachat de la maison de retraite par les Cités Cantaliennes de l'Automne correspond aux remboursements des emprunts restants dus et des indemnités de rachat (environ 1,5 million d'euros), et à la valeur du terrain que la commune a apporté en bien propre (évaluation des domaines en cours).

Ce rachat permet à la commune de ne pas avoir à supporter de nouveaux investissements coûteux, rendus obligatoires notamment par la prise en charge de la dépendance. Il réduira également nos charges de fonctionnement (impôts fonciers et assurances) pour un montant de 15 000 €/an.

Bien entendu, les ressortissants d'Ytrac, de Sansac-de-Marmiesse, de Saint-Paul-des-Landes et de Lacapelle-Viescamp conserveront un **droit d'accueil prioritaire** dans cet établissement et le Maire d'Ytrac participera au Conseil de Surveillance de la structure.

Bernadette Ginez
Maire

Un petit air de cabaret au foyer du Bex

Pour accompagner le traditionnel repas de Noël offert par le CCAS aux Ytracoises et Ytracois à partir de 70 ans, la Compagnie « Souffleurs de lune » a présenté son spectacle le samedi 14 décembre 2019 au foyer du Bex où plus de 160 personnes étaient présentes pour déguster le repas préparé par « Poivre et Sel ».

Grâce aux paroles mises à disposition sur les tables, les artistes ont invité le public à pousser la chansonnette sur des airs d'hier et d'aujourd'hui (Piaf, Montand, Brassens, Renaud...).

Nos aînés se sont ainsi laissés emporter par ce « souffle de lune » où la poésie et l'humour burlesque les ont enchantés, grâce à ces paroles fredonnées qui leur sont revenues en mémoire.



Une bien belle façon de terminer l'année !

Les chèques cadeaux d'une valeur de 25 €, à utiliser auprès des commerçants ytracois, ont été remis à celles et ceux qui n'ont pu être présents.

Aides à l'amélioration de l'habitat

Propriétaires, vous souhaitez réaliser des travaux, l'Anah peut vous aider.

L'Agence nationale de l'habitat peut aider les propriétaires occupants modestes ainsi que les propriétaires bailleurs à rénover des logements anciens. De nombreux travaux sont éligibles, en premier lieu ceux relatifs aux économies d'énergie mais aussi les travaux d'adaptation du logement liés à la perte d'autonomie.

Pour tout renseignement concernant les aides et dispositifs Anah, contacter :

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT	
04 71 48 32 00	Direction Départemental des Territoires du Cantal
pris15@solihha.fr	04 63 27 67 00
	ddt-anah@cantal.gouv.fr

LUTTER contre le cancer doit concerner chacun

Le Comité du Cantal de la Ligue contre le cancer a poursuivi, en 2019, l'ensemble des actions initiées préalablement pour lutter efficacement contre le cancer. Ainsi :



- ❖ Les aides financières allouées aux laboratoires de recherche contre cette maladie ont été accrues (94 807 €)
- ❖ L'accompagnement des malades et de leur famille a été intensifié par :
 - La mise en place de soins de support gratuits dans les principaux établissements hospitaliers du Cantal (soins de socio esthétique en structures de soins, accompagnement psychologique, activité physique adaptée, séances de diététique)
 - La visite des patients hospitalisés tant au CMC qu'au Centre Hospitalier de Saint-Flour, par des équipes de bénévoles formées à l'écoute
 - Des aides financières directes aux malades en grande difficulté après examen par une commission sociale, des dossiers de demande établis par des travailleurs sociaux
- ❖ Les actions de prévention ont été reconduites dans l'ensemble du département (concours scolaire dans 24 classes, participation à la journée sans tabac, intervention dans plusieurs établissements scolaires pour lutter contre le tabagisme, nombreuses actions sportives

initiées avec des associations pour lutter contre la sédentarité, organisation de ciné-débats, partenariat avec le CMC pour présenter le Colon Tour dans le cadre de la lutte contre le cancer du colon...).

Toutes ces actions ont pu être financées d'une part grâce aux dons et legs reçus des Cantaliens, d'autre part grâce au partenariat initié avec de nombreuses structures associatives au premier desquelles se trouve le Comité Départemental olympique et Sportif du Cantal, organisateur de la manifestation « Aurillac pour Elles », enfin par les subventions reçues de nombreuses collectivités et d'entreprises privées, sensibles aux efforts menés par le Comité, dans ce combat contre cette maladie.

Nous n'oublions pas l'apport considérable que constituent les nombreux bénévoles qui œuvrent à nos côtés pour la mise en œuvre de ce vaste programme.

VOUS aussi, vous pouvez nous aider. Rejoignez nous au sein du Comité du Cantal de la Ligue contre le cancer pour une aide, qu'elle soit ponctuelle ou plus large.

TOUS ENSEMBLE, nous pouvons faire plus et mieux.

Une attention particulière portée à la petite enfance, bien avant l'école !

Deux modes de garde complémentaires pour les Ytracois



Si le dynamisme de la politique petite enfance d'un territoire est un véritable baromètre de la santé de celui-ci, alors Ytrac se porte très bien. Les parents ytracois possèdent dorénavant deux alternatives pour faire garder leurs enfants sur le territoire même de la commune. Deux modes d'accueil pour lesquels la commune d'Ytrac est engagée par le biais de cofinancements.

Les assistantes maternelles

Véritables professionnelles de la petite enfance, les 30 assistantes maternelles présentes sur la commune proposent près d'une centaine de places d'accueil à temps plein ou à temps partiel. L'accueil individuel offre une solution de proximité bien adaptée aux parents investis dans leur vie professionnelle.



Le métier d'assistante maternelle est un métier à part entière qui requiert des formations régulières (à l'instar de celle organisée par le RPE en octobre à Espinat sur « l'alimentation de l'enfant de moins de 3 ans »). Les assistantes maternelles sont soucieuses de répondre aux différentes attentes des familles et de proposer des solutions adaptées à la demande et à l'évolution des besoins.

Le petit enfant a besoin d'être soutenu et encadré par son entourage. L'assistante maternelle cherche à développer ses compétences dès le plus jeune âge. Son attitude éducative privilégie le dialogue, l'écoute et l'investissement affectif. Elle est en cela épaulée par le **Relais Petite Enfance « Les P'tits Lou »**, bien ancré sur le territoire, qui est coordinateur pour la formation continue des assistantes maternelles et qui propose également nombre de réunions d'informations organisées par des intervenants professionnels.

Le volet « socialisation de l'enfant » est accentué par les différentes haltes jeux où tout le monde se retrouve régulièrement.

La micro-crèche d'Ytrac

Baptisée par les premiers parents « **Au Nid'Eveil** », elle a été inaugurée samedi 14 septembre 2019. Cet investissement a été réalisé par la commune avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de la réserve parlementaire (Alain Calmette) et de l'Etat.

Cet équipement structurant, indispensable à la Commune et dont la gestion a été confiée au centre socioculturel « A la Croisée des Autres », est ouvert depuis le 1^{er} avril 2019. Quatre professionnelles de la petite enfance y accueillent simultanément 10 enfants. Une place a été réservée par la Commune d'Ayrens par le biais d'une convention financière.



La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Les repas sont élaborés dans la cuisine scolaire toute proche, les couches sont fournies et les tarifs calculés en fonction du quotient familial de chaque famille.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Relais Petite Enfance « Les P'tits Lou »

Tél. 06 73 54 59 40

Centre socioculturel
« A la Croisée des Autres »

Tél. 04 71 46 83 00

Le périscolaire : un dispositif bien huilé



Signature du PEDT intercommunal (Ytrac, Ayrens, Lacapelle-Viescamp, Sansac-de-Marmiesse) en présence des différents partenaires.

L'accueil périscolaire s'articule autour des grandes lignes définies par le **Projet Educatif de Territoire Intercommunal** dont la version 2019/2021 a été signée en mairie le 28 mai dernier (téléchargeable sur le site de la mairie).

L'ambition première de celui-ci est d'assurer **l'égalité dans l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs** et de transmettre des **valeurs républicaines et environnementales** qui feront des enfants des citoyens autonomes, responsables et ouverts sur le monde.

Le **bien-être et l'épanouissement de l'enfant** sont placés au cœur du projet éducatif et laissent une large place à la protection de la planète : développement durable, tri et réduction des déchets, lutte anti-gaspillage...

Les équipes d'encadrement des ALAE (Accueils de Loisirs associés à l'école) sont composées d'ATSEM, d'adjoints d'animation, d'agents techniques. Sous la houlette de Christine FOUSSAT au Bex et de Jacky DROUET à l'école des Volcans d'Auvergne, les équipes d'animation ne manquent pas d'énergie et d'idées.



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont lieu le lundi, mardi et jeudi de 15 h 45 à 16 h 45 autour de la découverte de diverses activités sportives, culturelles et manuelles. Ils sont encadrés par des intervenants issus des associations du territoire et le personnel permanent de la commune.

Les équipes d'animation travaillent essentiellement avec la récupération de tous les matériaux s'inscrivant ainsi dans une action contre le gaspillage et la création d'œuvres originales et uniques. Rien ne se perd, tout se recycle !



Les séances de sport se déroulent dans les salles du dojo ou les salles de motricité et en extérieur lorsque le temps le permet (yoga, tennis de table, initiation au judo...)





Dans le cadre de la semaine « **Connectez-vous local** » organisé par AGRILocal 15 et pendant la pause méridienne, le fournisseur « **LES COPAINS BIO** » est venu expliquer les différents types de farine aux enfants de l'école des Volcans.

A l'école du Bex, c'est le **GAEC SERVAN** qui est venu présenter ses produits laitiers ainsi que ses modes de fabrication. Une façon de comprendre ce que l'on a dans son assiette et de passer à l'action lors des ateliers cuisine.

La Municipalité tient à remercier ici l'ensemble des personnels municipaux qui travaillent chaque jour avec professionnalisme et motivation auprès des enfants. Sans eux, rien ne serait possible...

Dominique LAVIGNE

Adjointe Education Enfance et Jeunesse

Nos écoles labellisées GENERATION 2024

GÉNÉRATION 2024



Les deux écoles de la commune d'Ytrac (Les Volcans d'Auvergne et le Bex d'Ytrac) ont obtenu le **label « Génération 2024 »** par le Rectorat de Clermont-Ferrand fin 2018.

La finalité de cette reconnaissance est de développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des élèves.

En s'appuyant sur l'ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) de la commune Monsieur Jacky Drouet et sur les deux équipes enseignantes, plusieurs projets ont été mis en place afin de proposer des rencontres de classes autour des équipements sportifs de la commune. L'école de Sansac-de-Marmiesse a également été conviée dans le cadre du PEDT intercommunal.

Chaque année, en mai, les classes maternelles et de cycle 2 (CP-CE1-CE2) participeront à des Olympiades d'athlétisme avec des ateliers pour courir, sauter et lancer. Puis les plus grands de cycle 3 (CM1-CM2) seront conviés au mois de juin à un tournoi de thèque (voisin du baseball) ou d'ultimate (frisbee).

Enfin le cross de la solidarité, qui était proposé aux élèves de l'école d'Ytrac depuis plusieurs années, a évolué et s'est ouvert à l'école du Bex d'Ytrac. Les enfants ne courent plus dans le dojo mais autour du terrain

de football. Le but de cet évènement est de recueillir chaque année des dons pour une association caritative. Pour l'année scolaire 2019-2020, le cross aura lieu au printemps et les dons seront reversés à **l'Association des Paralysés de France** qui a également fait une sensibilisation au handicap avec les classes inscrites.



1^{re} olympiades Courses Relais Maternelles du Bex (juin 2019)

Enfin, depuis cette rentrée, les deux écoles vont essayer de mutualiser leur matériel sportif afin de faire des échanges en fonction des besoins des activités physiques et sportives.

Guillaume GUALANDI,

Directeur Ecole des Volcans d'Auvergne

Véronique MEINIER,

Directrice Ecole du Bex



En 2019, le centre socioculturel est plus que jamais « A la Croisée des Autres » sur les cinq communes de l'ouest-agglo

Sa mission globale est de construire avec les habitants et aux côtés des collectivités les innovations sociales nécessaires au "Bien Vivre Ensemble", dans sa commune et sur son territoire.

Dépassant la fonction d'organisateur de services et d'activités, le centre social rural intercommunal est un des acteurs majeurs du développement social de territoire. Il est gestionnaire de services aux familles, aux habitants et met en œuvre des actions et activités émergeant de la concertation locale. Son siège social est à Ytrac, mais intervient sur cinq communes. Il est agréé par la CAF, sur la base d'un projet social pluriannuel "d'animation de la vie sociale du territoire" articulé entre la mission de service public et les besoins des habitants, ce qui lui confère une légitimité d'intervention dans ses missions.

L'année 2019 a été marquée par le déménagement et l'accroissement de ses missions, tant avec la gestion de la micro-crèche que par le déploiement de ses actions sur son territoire d'intervention. Nous remercions la municipalité d'Ytrac, avec une pensée particulière à Roland Cornet, de nous avoir dotés d'un équipement confortable et accueillant pour les habitants, implanté au cœur de l'école et du centre culturel et sportif.

Les missions du centre socioculturel ne pourraient être correctement menées à bien sans les collaborations tissées avec les services des municipalités. A Ytrac, ce sont les services administratif, animation, restauration, médiathèque et particulièrement les services techniques, qui en cette année ont été précieux à nos côtés en toutes circonstances. Nous les remercions tous, pour les collaborations que nous entretenons.

Nos partenaires institutionnels et associatifs sont incontournables. Ils soutiennent et accompagnent le développement du centre socioculturel: les municipalités, la Caf du cantal, la Caisse Nationale d'allocations familiales, la fédération nationale des centres sociaux, la fédération départementale des centres sociaux du Cantal, le conseil départemental, la DDCSPP, la CABA, la MSA, le CCAS d'Ytrac, la CARSAT, AG2RR la mondiale, l'ADEPA via le programme LEADER et le Contrat local de santé, la conférence des financeurs.

Nous avons des partenariats techniques importants: les centres sociaux, l'ARSEPT, le CLIC, le contrat local de santé, le relais petite enfance, la PMI, le château d'Espinassol, l'EHPAD et sommes en lien avec la maison de santé, les écoles, l'udaf...et avons la reconnaissance MONALISA.

Au centre socioculturel, TOUT EST RENCONTRE, ECOUTE, ECHANGE...

Il est une structure de proximité qui s'adresse à tous les usagers du territoire, soit une population de plus de 8300 habitants.

Chaque fois que vous passez la porte du centre socioculturel, vous êtes accueilli, informé ou orienté vers nos professionnels ou d'autres professionnels afin de répondre au mieux à vos besoins nécessaires au quotidien des familles pour se sentir bien dans sa commune.

Ses champs d'intervention : l'accès aux loisirs, vacances, culture pour tous, les liens parents-enfants, la lutte contre l'isolement des seniors, l'accompagnement du « bien vieillir », le logement, les modes de garde, l'emploi, le handicap, la citoyenneté, la prévention des conduites à risques chez les jeunes, la citoyenneté mais aussi la santé, les difficultés scolaires, familiales... Les professionnels accompagnent sur le territoire, les initiatives et les projets: d'habitants, de jeunes, d'une part : ateliers d'échanges de savoirs et de pratiques (cuisine, loisirs créatifs, généalogie, photo, informatique, patchwork), événements; projets d'engagement des jeunes; associatifs, inter-associatifs, d'autre part: pour rappel, le centre socioculturel est agréé PAVA (Point d'Appui à La Vie Associative) par l'état; par délégation des municipalités, un certain nombre de missions : A.L.S.H. (Accueil de loisirs sans hébergement), gestion des ludothèques d'Ytrac et d'Ayrens, et la micro-crèche...

En chiffres, ses moyens sont :

- **735 249 €**, budget prévisionnel 2019
- **au 1^{er} septembre**, ce sont **22 enfants** qui sont accueillis à la micro-crèche
- **plus de 600 enfants et ados différents** accueillis sur les ALSH de sept 2018 à aout 2019
- **260 usagers sur les ateliers socioculturels** (enfants/ ados/adultes)
- **179 adhérents seniors de plus de 60 ans.**
- **17 administrateurs habitants** membres du conseil d'administration
- **32 professionnels travaillent toute l'année au service des habitants dont :**
 - **16 salariés du centre socioculturel**
 - **8 prestataires ; ce sont nos intervenants socio-culturels (danse, éveil musical, arts plastiques, yoga, informatique...)**



- 8 autres personnels mis à disposition par les communes sur "l'enfance et jeunesse"
- 6 ateliers coordonnés et animés par des habitants bénévoles
- 3 jeunes accueillis en mission de services civique
- 45 animateurs vacataires différents ont travaillé sur les accueils de loisirs de septembre 2018 à août 2019.

La commune d'Ytrac subventionne le centre socioculturel en 2019 pour 164 021€, soit 22 % du budget global. Elle met aussi à disposition ses

nouveaux locaux, les locaux scolaires, les salles sous le dojo et ponctuellement les autres salles municipales ; le tout valorisé pour 72 364 € sur l'année 2019.

La subvention et les mises à disposition de locaux représentent 33 % du budget global de la structure.

L'année 2019 a été marquée par de nombreuses actions au service des vacances pour tous, du lien social entre les générations, de l'ouverture aux autres, de l'engagement, de l'accès au numérique et à la culture pour tous, de l'écoresponsabilité, de la parentalité...



Le centre socioculturel a aussi en 2019, contribué et co-porté des actions importantes dans le cadre de sa fédération, sur trois manifestations départementales qui mettent en lumière le travail que nous construisons sur notre territoire: le salon "planète bébé", "les journées séniors" et la "semaine de l'engagement des jeunes".

La composition du Conseil d'Administration : BUREAU

Co-présidents : Christine ALRIC et Alain COURTINE
Trésorier : Jean Louis SCHAFF
Trésorière adjointe : Roselyne JULHE
Secrétaire : Bruno MESSIN
Secrétaire adjointe : Anne Marie MALGOUZOU

AUTRES ADMINISTRATEURS

Jean Pierre DELOM, Lucette BOMBAL, Claude BADUEL, Christiane MATHIAS, Jeanine CAYROL, Simone SALAT, Mireille GEORGES, Sandrine CARLUT, Audrey VIALLE-MONTEIL, Sylvie ESCASSUT, Cédric LALLE

REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS

Mairie d'Ytrac : M. Cornet puis Mme Ginez, Maire ou Mme Lavigne ou M. Flory, conseillers
Mairie d'Ayrens : M. Granier, Maire ou Mme Lherm, conseillère
Mairie de Saint-Paul-des-Landes : M. Dabernat, Maire
Mairie de Lacapelle-Viescamp : Mme Delpuech, Maire ou Mme Monteillet, conseillère
Mairie de Sansac : M. Juillard, Maire ou Mme Laubie ou M. Baissac, conseiller
CAF du Cantal : Mme Séronie

DIRECTRICE : Marilyne BERGAUD

Contact

04 71 46 83 00

Site internet

centresocioculturelytrac.fr

Facebook

mbcentresocialytrac@laposte.net

RPE « Les P'tits Lou » : on croque la vie... ventre à terre !

Le relais Petite Enfance reste la structure référente pour la petite enfance sur son territoire de l'ouest Agglo. En 2019 il n'a pas manqué à sa réputation au regard des nombreuses activités qu'il a proposées : Les P'tits Lou sont vraiment très actifs...

En l'absence d'Audrey, en congé parental et qui nous a fait le cadeau de revenir pour Noël, c'est Claire qui a œuvré tout au long de l'année.



Pas 1, mais 2 fils rouges...

Nous avons reconduit notre partenariat avec le collectif de 5 artistes portant le projet culturel départemental intitulé « **Sur le fil de la vie** » commencé en 2018. Ainsi nous avons pu recevoir C. Demaison et F. Allaire au sein de nos haltes jeux. A Saint-Paul au mois de juin, il a été présentée une avant-première de leur création qui a absorbé nos « bouts de chou » mais aussi les adultes.

Parallèlement, nous avons mis en place un atelier motricité dénommé « **Bébé en mouvement** » qui a connu un grand succès tant des assistantes maternelles que des parents. Il a été préparé et animé conjointement par l'animatrice du relais et M. Montarnal, psychomotricienne à Ytrac une fois par mois.



Les traditionnels rendez-vous...

Bien sûr les haltes jeux deux fois par semaine sont toujours aussi fréquentées à Ytrac. Elles tissent le lien indispensable entre les nounous et les parents, mais aussi entre les enfants avant de se retrouver plus tard à l'école.

Ils reviennent d'année en année mais comment peut-on s'en passer ? Les sorties en forêt de Branviel, la rando poussette au Puech des Ouilles, la ferme pédagogique à Omps, le pique-nique inter-relais, les séances cinéma... Autant d'animations diverses et variées, qui plaisent aux enfants et qui permettent de créer un lien entre tous les adultes du territoire.

Les évènements...

La fête de Noël et la fête de la petite enfance sont les deux grands rassemblements de l'année. Elles permettent de tisser un lien social indiscutable. Mais aussi le grand investissement des assistantes maternelles prouve leur attachement à leur métier et leur professionnalisation certaine. D'ailleurs elles sont de plus en plus nombreuses à suivre des formations via le relais.

Le côté administratif

Claire reçoit dans son bureau à Ytrac tous les parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Les assistantes maternelles, même si leur nombre baisse légèrement, restent de loin le principal mode de garde avec plus de 90 places disponibles. Mais depuis cette année, la micro crèche « Le nid d'éveil » permet d'offrir une variante avec 9 places possibles pour Ytrac et 1 pour Ayrens.

Enfin le relais est un appui constant aux assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.

Le RPE est un acteur indispensable dans le paysage de la petite enfance au sein de son territoire. Il est connu et reconnu comme une structure indispensable tant de la part des parents que des assistantes maternelles. Et à la fin c'est l'enfant qui y gagne...



Mairie d'Ytrac, 4, avenue de la République 15130 YTRAC

Tél.: 06 73 54 59 40 – Fax : 04 71 47 74 88 – Mail : rpelesptitslou@gmail.com

Couverture des ateliers municipaux



Depuis de nombreuses années, la toiture de ce bâtiment devenait de plus en plus poreuse ce qui engendrait des fuites d'eau importantes dans les locaux. Après consultation avec des experts, nous avons décidé de réaliser les travaux nécessaires. Une isolation a été posée avec réfection totale de la couverture. Suite à cette opération, une remise en état de la partie électrique s'imposait et elle a été réalisée par notre personnel.

Coût de l'opération : 88 806 € TTC

Courts de tennis

Les anciens courts de tennis n'étaient plus en état de satisfaire les nombreux joueurs de l'association. Des déformations importantes étaient apparues sur les deux surfaces. La commune a demandé que la garantie décennale soit mise en place. Nous avons profité de cette garantie et de subventions pour labourer les surfaces en profondeur et mettre en pierre pour éviter les remontées de glaise importante, ce qui donne aujourd'hui des terrains surélevés mais plus sains. Ensuite, pose de deux couches d'enrobé et nous attendons le printemps pour la pose d'une résine et de la peinture définitive des courts. De plus, les grilles et portails d'entrée ont été remplacés. Un éclairage pour des matchs en nocturne a été réalisé. Les tennismen disposeront de deux courts entièrement rénovés.



Coût de l'opération : 150 000 € TTC



Portail du cimetière d'Ytrac

Nous avons procédé au remplacement du portail du cimetière neuf d'Ytrac. En effet, plusieurs personnes notamment les plus âgées avaient beaucoup de mal à l'ouvrir. Après consultation avec un serrurier l'option de son changement a été prise.

Coût de l'opération : 3 417,60 € TTC

Travaux de voirie 2019

◆ Aménagement avenue du Golf sortie Marilhou

Cette opération est développée dans le chapitre sécurisation.

Coût de l'opération : 16 827 € TTC

◆ Rue des Frères Pélissier

C'est une opération menée conjointement avec le Conseil départemental. Cette portion de route est en effet située hors panneau d'agglomération. La commune a profité de ces travaux pour réaliser un trottoir qui relie l'avenue Antonin Magne et le carrefour de Plantade. Cette rue sera sécurisée notamment pour les enfants du lotissement Raymond Poulidor qui se rendent à l'école du Bex en complément de la pose d'un abribus.

La commune a pris en charge la réalisation des trottoirs avec pose de bordures et potelets.

Pour améliorer encore la sécurité nous réfléchissons à la mise en place d'un ralentisseur au niveau de la sortie du lotissement (38 maisons) pour réduire la vitesse sur cette portion de route.

Coût de l'opération conseil départemental : 69 600 € TTC

Coût de l'opération pour la commune : 49 200 € TTC



Avant

Rue du Plomb du Cantal



Après



◆ Chemin de Leybros

La remise en état de cette voie communale était devenue une nécessité. En effet, repoussée depuis deux ans, la commission a décidé de l'inscrire au budget 2019. Elle a été revêtue en totalité et un passage busé a été réalisé dans sa partie basse pour évacuer l'eau stagnante.

Coût de l'opération : 36 451,39 € TTC



◆ Rue du Plomb du Cantal

Avant de réaliser des travaux plus importants sur cette avenue, elle a été revêtue d'emplois en grave émulsion et mono couche pour la sécuriser.

Coût de l'opération : 7 394 € TTC

◆ Route de Bellevue

Cette route s'est dégradée durant le printemps, aussi nous avons profité de sa réfection pour améliorer la sortie de la rue de Bel Air et préparer l'emplacement pour un abribus. Celui-ci tarde à venir car la Stabus a de nombreuses demandes.

Nous avons réalisé un arrêt pour le bus avec mise en sécurité pour personnes à mobilité réduite.

Coût de l'opération : 32 454 € TTC



◆ Cambian

Sur cette route, il a été procédé à une réfection partielle (point à temps) et réfection totale de l'impasse reliant à trois maisons mais d'une longueur relativement réduite.

Coût de l'opération : 7 362 € TTC



◆ Impasse des Griottes

Réfection d'un passage bateau pour accéder à une propriété (construction d'une maison).

Coût de l'opération : 907 € TTC

Achats de matériel

Nos agents réalisent l'entretien de notre espace public aussi nous tenons compte de leurs demandes en matière de véhicules et de matériel.

Cette année 2019, nous avons procédé à l'achat d'une tondeuse autoportée qui vient compléter celle déjà achetée il y a peu de temps mais les espaces verts sont si importants que cela devenait une nécessité.

**Coût de l'achat :
39 355 € TTC**

En complément, nous nous sommes dotés d'un camion Unimog pour pouvoir réaliser le déneigement dans de bonnes



conditions. Ce camion remplace celui que nous avons depuis de nombreuses années et qui avoisinait les 40 ans d'âge. Il est complété d'une saleuse automatique et d'une lame de déneigement. L'ancien véhicule a fait l'objet d'une reprise par le concessionnaire.

Coût de l'achat du véhicule :
106 200 € TTC



La commune a également fait l'acquisition d'un véhicule frigo d'occasion pour satisfaire les demandes que nous avons de la part des associations surtout en période estivale. Pour absorber une partie des frais, le Conseil municipal a décidé de faire participer les associations à raison de 50 € par manifestation et par jour pour 50 km parcourus. Au-delà des 50 km, une indemnité kilométrique sera facturée. Un état du véhicule est fait au départ et au retour de celui-ci.

Coût du véhicule :
12 000 € TTC



Personnel des services techniques

La polyvalence et la qualification de nos agents permettent de réaliser en régie un certain nombre de travaux dans différents corps de métier pour des réalisations rapides et efficaces.

Principaux travaux effectués en régie en 2019

- Peinture des couloirs de l'école primaire d'Ytrac.
- Peinture du réfectoire de l'école du Bex.
- Complément de travaux à l'église du Bex (partie balcon-plancher-peintures).
- Remise aux normes électriques de plusieurs bâtiments.
- DOJO : entretien du bâtiment (remplacement de blocs lumineux).
- Fabrication de meubles à casiers et armoires pour les écoles d'Ytrac.
- Poursuite du programme d'aménagement des cache-containers.

Serge LAUBY,
Adjoint en charge des travaux et du personnel technique

Sécurité routière

A Bellevue les travaux, entrepris conjointement par le personnel technique communal et l'entreprise COLAS, au croisement de la rue de Bel air et la rue de Bellevue, sont maintenant terminés. Il manque encore l'abri bus que les services de la CABA doivent fournir et installer. La commune est prioritaire et la pose devrait se faire rapidement.

La sécurisation des piétons entre l'Avenue des Frères Péliissier et l'avenue Antonin Magne au BEX était un sujet de préoccupation important depuis le début de ce mandat. Le but étant de réduire la vitesse des automobilistes, mais aussi de conforter les promeneurs en concevant un chemin piétonnier normalisé, équipé d'un éclairage adéquat. La création de ce cheminement agréable et sécurisé



entre la cité Poulidor et le bourg du Bex le long de la RD 45 est aujourd'hui terminée. Malgré tout, une attention particulière sera portée à la vitesse des automobilistes dans ce secteur pour le confort de toutes et tous.

Pendant la durée de ce mandat beaucoup de choses ont été accomplies au niveau de la sécurité des piétons et de la baisse de la vitesse des véhicules dans les 3 pôles communaux. Il reste pourtant encore beaucoup de choses à entreprendre, notamment au niveau du comportement de quelques chauffards irresponsables qui sillonnent encore les routes et rues de notre commune. La sécurité de tous commence par le respect de la vie et de

la liberté de chacun. Nous pourrions installer tous les ralentisseurs et panneaux que nous voudrions, sans l'adhésion de l'ensemble des usagers des espaces de voiries à la notion de sécurité commune, rien ne sera vraiment sécurisé totalement.

Je remercie l'ensemble des membres des commissions travaux et sécurité routière pour l'ensemble du travail accompli et particulièrement Serge LAUBY, infatigable adjoint chargé des travaux toujours présent, malgré les difficultés du quotidien, pour faire avancer les dossiers.

Gérard VIGNAL,
Commission sécurité routière



D'ici la fin de l'année, nous aurons terminé l'aménagement de l'espace vert d'Espinat le long de la départementale. A la demande unanime des riverains, les pins ont été coupés en 2018 ; ils étaient envahis de chenilles processionnaires (toxiques pour les êtres humains et les animaux) et de punaises. Les souches ont été broyées en début d'année et nous avons préféré reporter les plantations à l'automne vu la sécheresse du printemps confirmée par l'été.

Afin de couper le linéaire, nous allons réaliser avec l'équipe technique municipale 4 massifs ronds avec des essences à moyen et petit développement du type poirier sauvage, cerisier à fleurs, arbre à bonbons, cytise, cornouiller, arbre de Judée, cognassier, forsythia. Un mûrier platane sera planté à côté du banc pour créer de l'ombre. A l'entrée du lotissement, les containers poubelles seront entourés de charmilles, derrière seront plantés un hêtre pourpre, un bouleau et un chêne pédonculé ; côté intérieur, sur la place, un cerisier à fleurs sera remplacé et un poirier sauvage viendra remplir un angle. Le choix des essences et l'harmonie future des couleurs ont été validés grâce au conseil d'un jeune homme originaire d'Ytrac employé de la maison Foucault, fournisseur des végétaux.

Des poteaux et une lisse bois seront installés le long de l'allée séparant le chemin rural et la maison Soulac.

Nous remercions les riverains pour leur patience et leur collaboration dans la réalisation et la finition de ces travaux.



Daniel FLORY
Adjoint à l'environnement

L'augmentation significative des permis de construire pour 2019 montre l'attractivité de notre commune

Suite à la réforme du Plan Local d'Urbanisme, de nombreux lots de terrain à construire ont été mis en vente et donc beaucoup de nouvelles constructions ont vu le jour sur la commune cette année 2019.

Nombre de dossiers déposés en 2019 :

- 43 permis de construire dont 28 maisons d'habitation
- 90 déclarations préalables
- 100 certificats d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H) imposé par l'Etat, dont l'étude a été lancée en 2016 est maintenant terminé.

La validation par le Conseil communautaire doit être signée au mois de décembre 2019.

Jean-Paul DELORT,
Délégué à l'urbanisme



Le point sur les équipements structurants de la commune

Conformément à notre feuille de route, présentée dans le bulletin de début d'année, après l'ouverture de la micro crèche et des nouveaux locaux du Centre Socioculturel au printemps, l'année 2019 a été consacrée au travail sur deux axes principaux : l'aménagement du centre bourg, et le projet de salle multi-activités.

L'aménagement du centre-bourg

- Derrière la nouvelle dynamique insufflée par :
- l'agrandissement du salon de coiffure et la création d'un cabinet d'esthéticienne apportant ainsi une nouvelle offre aux Ytracois et habitants des communes voisines ;
 - l'implantation de la nouvelle agence Postale communale, maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite, dans de nouveaux locaux entièrement rénovés, amenant une hausse de fréquentation significative témoignant du bien fondé de cette nouvelle organisation.

Il nous est apparu nécessaire de conforter notre offre de services, en apportant une activité complémentaire gage d'attractivité pour nos commerces locaux, et de développement y compris pour notre épicerie et notre pharmacie. C'est dans ce but que nous avons décidé de la réhabilitation de l'actuel foyer rural par la création d'un commerce bar - tabac - journaux - jeux.

Les travaux débutés en fin d'été avancent conformément aux prévisions et permettront l'installation de M. Maxime RONGIER retenu pour relancer cette activité sur la commune.

Les travaux avancent bon train.

C'est en présence du futur exploitant M. Maxime RONGIER, de Mme Bernadette GINEZ Maire d'Ytrac, d'élus, des entreprises prestataires que s'est déroulée mardi 19 novembre une réunion de chantier permettant de faire un point sur l'évolution des travaux dans le foyer rural.



Chantier foyer Ytrac

La collectivité restera propriétaire des locaux, et nous comptons sur le dynamisme et le savoir faire de M. RONGIER pour développer son activité dans le cadre d'une location gérance.

Ouverture prévue en début d'année 2020.

Cela permettra ainsi de compléter l'offre de services et commerces sur le bourg et contribuera à l'attractivité de notre centre.

Nous comptons également sur l'engagement des Ytracois pour faire vivre nos commerces locaux et démontrer ainsi du bien fondé du maintien de nos services de proximité.

C'est également dans le but de revitaliser notre cœur de ville que nous avons ouvert la réflexion pour revoir complètement l'aménagement de la place MOISSINAC, l'embellir, lui redonner de la convivialité, en faire un lieu de rencontres, de partage, d'échanges.

Nous avons des commerçants, jeunes, motivés et dynamiques, nous nous devons de leur donner un environnement à hauteur de leur engagement, accessible à l'ensemble de la population, plus sécurisé où chacun prendra plaisir à se retrouver.

Le projet de salle d'activités multigénérationnelle de sport santé et bien-être

Dossier engagé depuis 2017 avec comme objectif de doter la commune d'une salle compatible avec nos différentes activités, la diversité et les besoins de nos 33 associations.

Comme convenu, nous avons mis à profit l'année 2019 pour travailler le projet.

Plusieurs visites sur le terrain et contacts nous ont permis de découvrir ce qui s'est fait ailleurs et nous en inspirer. Nous avançons sur la définition de nos besoins sur cet équipement, épaulés dans la démarche par le cabinet de consultants IPK avec qui nous avons élaboré plusieurs scénarii.

Notre objectif est de prendre en compte les avis exprimés par les utilisateurs potentiels, et répondre aux attentes abordées au cours de nos réunions de travail.

A ce jour le cabinet IPK nous a livré un « Programme Technique Détaillé » document qui présente un descriptif des contraintes architecturales et techniques que nous avons retenues pour la réalisation du projet, de même qu'une approche budgétaire de l'investissement maximum que nous souhaitons engager sur le dossier.

Le conseil municipal devra se prononcer sur cette étude pour lancer la phase de concours d'architectes, où au moins 3 candidatures devront être étudiées, procédure obligatoire compte tenu de la dimension économique du projet.

Sa localisation se situerait à proximité de la micro crèche, et donc de l'école et du DOJO, nous permettant ainsi de créer un pôle de vie intergénérationnel, à proximité directe du Centre bourg.

Didier Bergeron,

Conseiller délégué aux grands équipements

La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2019.

Eau

- 1 739 abonnés, pour 198 519 m³ consommés.
- 563 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance).

Assainissement

- 1 184 abonnés au réseau collectif.
- 460 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC).
- 27 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC (20 permis de construire, 1 réhabilitation, 6 contrôles dans le cadre de ventes).

Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- RD45, av. des Frères Pélissier - réhabilitation du réseau d'eau potable (25 574 € HT).
- Chaumont de Besse - pose d'une ventouse en sortie de réservoir (4 027 € HT).
- Espinat, rue des Hêtres - réhabilitation d'un réseau d'eau potable (11 225 € HT) et d'un réseau d'eaux usées (25 221 € HT).
- Entre 2015 et 2019, la CABA a conduit une opération de sécurisation de l'alimentation en eau sur le sud-ouest de l'agglomération. A Lacapelle-Viescamp, et dans certains hameaux d'Ytrac et Sansac-de-Marmiesse, les travaux ont porté sur la pose d'une conduite principale sur 7,5 km, reliée aux habitations par des conduites de desserte représentant un total de 4,7 km. Des travaux ont aussi été conduits aux réservoirs de Verniols et La Capelotte. A Ytrac, le chantier a concerné les lieux-dits Le Boulrès, Serre et Albussac. Coût de l'opération : 1 280 000 € HT, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil départemental du Cantal.

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) :
 – avenue Louison Bobet
 – au Bex

- sur la route de Lacamp
- à Careizac
- à Espinat
- à la salle polyvalente
- au Centre Commercial
- à Branviel
- avenue du Lac

- 3 colonnes pour la collecte des textiles.
- 443 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche).
- Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- liaison Ytrac - Aurillac par la ligne D (régulière ou en Transport A la Demande).
- 105 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune.
- 5 810 km parcourus par le ramassage scolaire, pour 10 enfants bénéficiaires.

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.

En 2020, suivez votre bus en temps réel et achetez votre titre de transport (hors gamme solidaire) sur l'application MyBus.

Urbanisme & Habitat

- 160 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (90 déclarations préalables, 51 permis de construire, 18 certificats d'urbanisme opérationnels, 1 permis de démolir).
- 10 dossiers financés (14 709 €) dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH - rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00).
- L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), lancée par la CABA du 11 juin au 12 juillet, a permis de recueillir 237 contributions écrites. Consultez-les sur enquetepublique.caba.fr

*Service Urbanisme :
 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.*

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

Tourisme

- 1 propriétaire de chambres d'hôtes, 6 meublés de tourisme et 1 hôtel-restaurant recensés par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac au regard de la taxe de séjour.
- 1 meublé de tourisme, 1 hôtel-restaurant et 1 bowling-restaurant partenaires de l'Office de Tourisme

Contact CABA

Siège
3 place des Carmes
04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement
(hors heures de bureau)
04 71 46 48 60

Site Web
www.caba.fr

Page facebook
www.facebook.com/caba.officiel



La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac s'est engagée dans une démarche de Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle de l'arrondissement d'Aurillac au travers d'une mobilisation conjointe avec les Communautés de communes Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne dans la continuité des coopérations qu'elles développent. Porté par le Syndicat mixte du SCoT, le Plan Climat a pour objectif de répondre aux obligations réglementaires mais surtout conduire un projet volontariste pour agir face au réchauffement... et anticiper les effets du changement climatique.

L'actualité nous donne de plus en plus d'exemples du dérèglement climatique, de ses effets et de ses risques, que ce soit au niveau mondial, national ou local. Le but de la démarche Plan Climat est d'élaborer et de mettre en œuvre sur 6 ans un plan d'actions concrètes pour faire face à cette urgence. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique, limiter

la vulnérabilité climatique : répondre à ces enjeux permettra aussi de créer de l'emploi, de l'activité et d'encourager l'innovation !

Des enjeux pour notre territoire

Sur le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie, le diagnostic réalisé à l'automne par le bureau d'études « B&L évolution » a mis en évidence des enjeux spécifiques : la dépendance aux énergies fossiles ; le poids des secteurs du logement et du transport dans la consommation d'énergie ; la part du secteur agricole dans les émissions de gaz

à effet de serre. Cependant, notre territoire compte aussi des atouts : la qualité de l'air, l'absorption du carbone par les zones naturelles, ou encore la synergie possible entre ruralité et pôle urbain pour la production locale d'énergies renouvelables ou l'organisation de circuits courts...

Participez !

Habitat, urbanisme, transports, alimentation, activités économiques... : on peut agir sur bien des champs de notre vie quotidienne. Le Plan Climat est une démarche transversale, et participative ! Car plus nous serons nombreux à agir, plus ce sera efficace. Tous les acteurs du territoire sont appelés à contribuer : habitants, associations, entreprises, agriculteurs, collectivités, services de l'Etat... Différents temps de concertation ont été organisés, notamment pour le grand public : des rencontres citoyennes (octobre) puis des ateliers (novembre) ont permis de découvrir la démarche puis de partager le diagnostic et les avis.

Ces échanges et contributions ont alimenté la réflexion des élus pour définir, en décembre, les grandes priorités de la stratégie territoriale. Ce travail va se poursuivre en 2020 par la construction du plan d'actions, que chaque collectivité déclinera ensuite sur son territoire. Vous souhaitez y prendre part ? N'hésitez pas à vous inscrire au Club Climat pour participer à ses ateliers. Vous pouvez également vous informer et contribuer sur le forum en ligne accessible à partir du site du SCoT.

www.scotbacc.fr
www.caba.fr



Plan Climat Air Energie Territorial Engagés pour la transition écologique

*Le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie s'engagent pour la transition écologique en élaborant leur Plan Climat Air Energie territorial.
 Tout le monde est invité à y participer !*





OBTENIR LA FIBRE

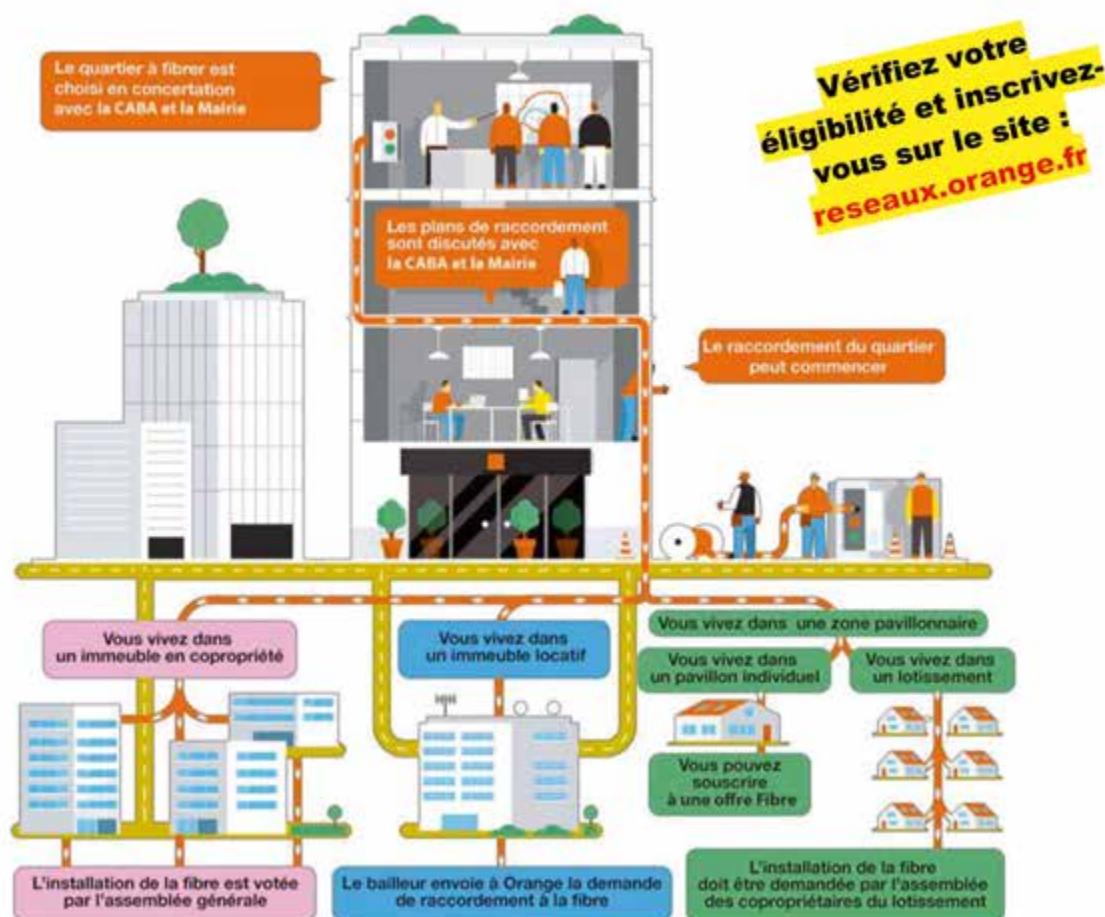
Que vous viviez en habitat collectif ou en pavillon individuel, voici la marche à suivre pour obtenir la fibre jusque dans votre salon !

Dans le cadre du déploiement de la Fibre optique, Orange équipe tout d'abord votre quartier d'un point de mutualisation ; votre secteur est alors « adressable ». Puis, la fibre est raccordée à des boîtes de branchement situées à proximité de votre immeuble ou de votre pavillon, vous devenez alors « éligible ».

Les procédures diffèrent en fonction du type d'habitation

Si vous vivez en pavillon individuel, Orange doit amener la fibre à l'intérieur de votre habitation. Ces travaux d'un coût de 149 € nécessitent une intervention à domicile d'une demi-journée et restent **négociables avec le commercial lors de la prise d'un abonnement**.

Le raccordement d'un client vivant en habitat collectif requiert, lui, le fibrage de la colonne montante de tout l'immeuble. Pour cela, un accord préalable de l'ensemble des copropriétaires en assemblée générale est requis. Ce n'est qu'une fois la convention signée qu'Orange peut raccorder gratuitement en fibre les parties communes. **Chaque client peut ensuite choisir une offre Fibre !**



Une année de plus au cours de laquelle vous avez pu avoir le plaisir d'assister aux diverses manifestations organisées par les nombreuses associations de notre commune. Ytrac a une vie associative de plus en plus dense et riche en événements et rencontres et nous nous en réjouissons. Merci à chacune d'entre elles pour cette belle dynamique.

Pour accompagner l'organisation de toutes ces nombreuses manifestations, la commune s'attache, avec le concours des services techniques à répondre au mieux aux différents besoins en matériel.

Merci à l'équipe technique pour son implication et sa réactivité.

J'espère que la mise à disposition du camion frigo nouvellement acquis par la commune apportera satisfaction en simplifiant l'organisation des différentes buvettes.

La vie associative repose sur la mobilisation de bénévoles sans qui nombre de manifestations ne pourraient avoir lieu. Ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leur enthousiasme. Alors si vous souhaitez les rejoindre et vous impliquer n'hésitez pas à contacter l'une d'entre elles.

Le forum des associations organisé le 7 septembre est un temps fort pour valoriser cet engagement. Il a permis aux associations présentes de se faire connaître, de créer du lien entre elles, et aux habitants d'aller à leur rencontre.

Chaque association a été invitée à nous faire part de son activité 2019. Je vous propose de vous plonger dans cette riche rétrospective par la lecture des articles qui suivent et souhaite à toutes et tous que du meilleur pour 2020.

Nadine BRUEL

Adjointe en charge de la vie Associative



Club du 3^e Age de la vallée de l'Authre

Le club a repris ses activités début septembre dans une salle du « dojo » mise à disposition par la Mairie.

Ses membres, heureux de se retrouver après deux mois de vacances à l'ombre, ont repris les parties de belote, jeux de société ou causerie autour d'un goûter et souhaitent agrandir le groupe. La mise en route a été suivie le 8 septembre du Forum des Associations. Il nous a permis de mieux nous connaître et certaines associations nous ont présentés quelques activités, qu'elles pratiquent en cours d'année.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 janvier 2019, suivie de la dégustation de la galette des Rois.

Au cours de l'année les sorties du club en tandem avec « l'Entraide Sansacoise » ont eu lieu :

Le 12 février en Aveyron : le matin visite d'une cave artisanale avec apéritif offert et ensuite déjeuner à l'Auberge de Grand Vabre pour déguster le STOCKFISCH.

Le 16 mars repas « Poule Farcie » au Foyer de Sansac-de-Marmiesse où nous étions nombreux.

Le vendredi 21 juin dans le Puy-de-Dôme : sortie à Saint-Nectaire et au Panoramique des Dômes. Le matin visite des Fontaines Pétrifiantes (très intéressantes) et

de l'Eglise de Saint-Nectaire. Déjeuner à la « Grange d'Alphonse ». L'après-midi départ pour le Panoramique des Dômes, montée en train à crémaillère vers le point culminant de la Chaîne des Puys. Malheureusement la pluie n'était pas prévue, mais journée sympathique.

La prochaine sortie est prévue en Corrèze avec l'Entraide Sansacoise le 18 octobre à Queyssac-les-Vignes. Visite chez un viticulteur producteur, déjeuner dans un restaurant à Meyssac avec animation musicale.

Le repas de fin d'année nous réunira fin novembre dans une ambiance conviviale, que nous aimerions faire partager à d'autres personnes. N'hésitez pas à venir les jeudis après-midi à 14 h au dojo (salle de droite au rez-de-chaussée). Pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner au 04 71 47 70 16. Le club a besoin de nouveaux membres pour assurer la continuité.

Merci à la municipalité pour son aide, aux sympathisants du club et à tous ceux qui assurent la logistique tous les jeudis.

Bienvenue à tous et meilleurs vœux de Bonne Année pour 2020.

La Présidente, Marie-Jeanne BONHOMME

L'Amicale des Anciens de CELVIA

Le siège social de l'amicale se situe au « Cerisier du Bex ».

Le site de notre entreprise « CELVIA » est basé aux « Quatre Chemins » sur la commune d'Ytrac.

Notre association est active sur la commune, entre autres beaucoup de ses membres se réunissent chaque vendredi après-midi pour jouer à la belote dans la salle d'activité du Bex.

Le Président, Michel RAFFY



THE SHOW MUST GO ON !

Les animations doivent continuer !

YTRAC ANIMATIONS s'attache depuis plus de deux ans à animer et divertir la commune d'YTRAC en proposant des fêtes et spectacles pour tout public, dans une ambiance qui se veut conviviale et festive.

2019 aura été un bon cru en termes de fréquentation.

La météo a été clémente pour l'ensemble des manifestations, notamment pour la **Fête d'Ytrac (16/17/18 août)** qui n'a connu qu'un orage en fin de journée du dimanche, ce qui a permis (restons positif !) d'improviser une « bodega » à l'abri de la buvette qui s'est terminée... tôt le matin.



Trois jours non-stop de fête ne sont pas venus à bout des ytracois qui ont, plus que jamais, répondu présents. Notons l'affluence record (et en particulier de jeunes) lors de la grande soirée dansante du samedi soir animée par nos amis DJ NEPTUNE !

Une nouveauté a marqué les esprits sur le terrain de foot : l'Xtrem'Jump a ravi petits et grands et chacun a pu venir tester son vertige (ou pas) tout l'après-midi du samedi.



Les jeux inter-ytracois du dimanche s'étoffent d'année en année avec, pour la première fois, des structures venues tout droit des Jeux d'Intervilles (oui oui, ceux-là même présentés par Guy Lux ou plus récemment par Jean-Pierre Foucault) qui côtoyaient

allègrement la piscine « faite maison » par nos Jeunes Agriculteurs.

Ponctuée de spectacles avec nos groupes préférés locaux (Digitales Ytracoises, Latino Dance), de repas festifs, de dégustation de tripoux, de jeux, de défilé de vélos fleuris, de concerts... la fête d'Ytrac reste l'animation phare de l'année. Elle a été clôturée, comme il se doit, par le magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité.

YTRAC ANIMATIONS est cependant présent tout au long de l'année :

La fête du réveillon

affiche toujours complet. Nos DJ, maintenant bien aguerris, ont emmené la salle jusqu'au bout de la nuit pour se retrouver autour d'une soupe au fromage revigorante.



Une nouveauté cette année : La fête de la Saint

Patrick (16 mars). Très belle fréquentation pour une première avec concours de costumes (à dominante verte bien entendu), dégustation d'une dizaine de bières atypiques et bal animé toujours par les DJ d'Ytrac Animations.



N'oublions pas la participation annuelle au **Téléthon** en partenariat avec la Retraite Sportive, l'incontournable **Fête de la Musique**, le concert de **La Ganelette**, notre **vide-greniers** de la rentrée...

Manifestations à venir

- **8 décembre 2019**
Vente de viennoiseries pour le Téléthon sur les trois pôles
- **31 décembre 2019**
Réveillon à la salle du Bex
- **Février ou mars 2020**
Concert de La Ganelette
- **14 ou 20 mars 2020**
Fête de la Saint Patrick à la salle de la terrasse.
- **21 juin 2020**
Fête de la musique
- **14/15/16 août 2020**
Fête patronale (nous recherchons des maquilleuses pour les enfants).
- **Septembre 2020**
Vide-greniers.

L'assemblée générale du 28 octobre a reconduit l'ensemble du bureau et l'on compte 23 membres actifs au sein du Conseil d'Administration.

Nous tenons à remercier la Mairie pour son soutien financier et matériel, le personnel municipal pour son implication ainsi que l'ensemble des Ytracois qui nous font confiance.

Si vous souhaitez rejoindre notre sympathique groupe, n'hésitez pas à vous manifester auprès de notre équipe. Nous avons besoin de l'aide de tous pour faire toujours mieux !



Bureau

Président , Frédéric Bergeron

Vice-président , Quentin Lavigne

Secrétaire , Marion Bergeron

Secrétaire adjointe , Mylène Lamouroux

Trésorier, Éric Courtine

Trésorier adjoint, Jean-Philippe Lavigne

Membres du Conseil d'Administration

Bernard Béné, Marie Béné, Mathieu Bergeron, Alain Bruel, Charlotte Bruel, Mélanie Bruel, Philippe Bessonies, Mélissa Clermont, Corinne Courtine, Manon Courtine, Jean-Marc Coustaroux, Romain Ferrandery, Isabelle Fraignac, Benjamin Godin, Mathieu Lacoste, Julien Lafon, Alexandre Lavigne, Alexandre Manchoux, Christophe Maury, Serge Mazic, Claudine Mestries, David Puech, Guillaume Valmier.

Pour nous suivre :

Site internet : ytracanimations.wordpress.com

Facebook : @YtracAnimations

Les Amis de la Forêt

L'association « Les Amis de la Forêt » a été créée dans le but de trouver des financements afin de mettre en place des activités permettant de rendre la vie plus agréable aux résidents. Cela permettra de pouvoir proposer des animations par des intervenants extérieurs ainsi que des petites sorties sur une journée ou plus pour sortir de leur environnement qu'est l'EHPAD.

Des manifestations sont déjà prévues tout au long de l'année 2020, tous les membres de l'association sont très motivés et prêts à « retrousser leurs manches » pour aider au bien être des résidents.

Nous comptons sur tous pour nous aider en venant participer aux différentes activités qui seront proposées.



Contact :

Tél. 04 71 47 88 00 Fax : 04 71 47 88 04

e-mail : foret@laposte.net

Défendons notre patrimoine : YTRAC fête la CABRETTE

« Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols » est un groupe de musiques et de chants traditionnels Auvergnats né en 2008 sous l'impulsion de son président Marcel Clermont.

<http://www.cabrette-accordeon.com>

Ses musiciens (cabrettaires et accordéonistes) et ses chanteurs ont à cœur de promouvoir le patrimoine local, musical, folklorique mais aussi architectural, artisanal, touristique et culinaire de notre beau et riche département qu'est le Cantal.

Le groupe est soutenu dans ses actions par la Reine du Folklore Auvergnat, Sylvie PULLES, sa marraine depuis novembre 2012.

La cabrette a eu l'honneur d'intégrer le patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2018. Elle a été mise à l'honneur à Ytrac, lors d'une semaine culturelle organisée du 23 au 27 septembre dernier par les « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols » et la municipalité d'Ytrac.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation : Bernadette GINEZ et son équipe municipale ; Jean-Louis CLAVEYROLE (facteur de cabrette et conservateur de la Maison de la Cabrette en Aveyron) ; Marcel NIGOU (facteur



de cabrette) ; Bernadette MÉRAVILLE (présidente du groupe L'Occitane) ; Christian et Danièle DELORT (collectionneurs de véhicules anciens) ainsi que les participants (petits et grands).

ACCA Ytrac

L'association de chasse d'YTRAC comprend 60 adhérents, ce nombre diminue fortement d'années en années. Tout le bureau s'efforce de satisfaire chaque adhérent en lâchant en quantité du gibier de tir mais aussi du gibier de repeuplement tel que le lièvre. Cependant, pour pallier à des besoins financiers de plus en plus importants et faire face à la forte diminution des cartes, l'ACCA d'YTRAC invite ses adhérents à participer fortement aux trois manifestations que l'association organise à savoir : un banquet (foie de chevreuil en février au local de chasse), un sanglier à la broche (début Juin), ainsi qu'un ball-trap pour la fête d'YTRAC. Pour finir, nous sommes également soumis à un plan de chasse pour le chevreuil afin de réguler cette espèce et ainsi assurer la pérennité de tous les gibiers chassés tout en s'efforçant de respecter la loi mais aussi et surtout la sécurité.

Le bureau



Comité de jumelage : 2019, une année particulière

Des moments de détresse et de bonheur auront jalonné cette année 2019 et marqué chacun des membres de notre Comité :

- ❖ **De détresse** avec la disparition, le 6 juillet dernier, de notre ami Roland CORNET, par ailleurs maire d'Ytrac et Conseiller départemental.



Il avait, en toutes occasions, marqué son attachement à notre Comité et avait participé activement à nos divers rassemblements et activités, malgré son emploi du temps très chargé. Nous avons accompagné Agnès et toute sa famille lors de ses obsèques en compagnie d'une délégation Monterblancaise de 10 membres venue spécialement pour témoigner sa solidarité et son estime pour Roland, en ces moments douloureux.

Qu'il soit, une fois encore, remercié pour tout ce qu'il a apporté à notre territoire et à notre association.

- ❖ **De bonheur**, lors du voyage réalisé du 30 mai au 2 juin, dans le Morbihan, à l'invitation de nos amis bretons et partagé par 37 Ytracois dont 5 pour la première fois.

Ce séjour dans le Morbihan, a permis d'affermir, un peu plus encore, les liens d'amitié qui se sont créés tout au long de ces 13 années de rencontres régulières

et de découvrir de nouveaux territoires, riches d'un patrimoine local exceptionnel.

En 2019, c'est la Bretagne intérieure qui nous été proposée et plus spécifiquement la Forêt de Brocéliande, avec ses nombreuses légendes très imagées mais aussi la remarquable exposition de photos « Peuples en nature » à La Gacilly, émanant de la Fondation Yves Rocher.

Comme lors de chaque séjour, l'accueil a été exceptionnel tant de la part du Comité Monterblancais que de la municipalité. Il a aussi été ponctué d'une nouvelle exposition de peinture commune aux artistes bretons et cantaliens, et de grande qualité.

Un grand merci à chacun pour ces moments de bonheur partagés.

Notre Comité s'est en outre retrouvé à plusieurs reprises pour partager des rencontres conviviales mais aussi et déjà, pour préparer une nouvelle édition dans le Cantal du 21 au 25 mai 2020.

Notre Comité est ouvert à tous. Rejoignez-nous, vous y serez les bienvenus. Vous pourrez notamment découvrir nos réalisations et nos projets lors de notre **Assemblée Générale qui se déroulera au Foyer d'Espinat le mardi 4 février 2020 à partir de 20 h 30.**

Bonnes fêtes de fin d'année à chacun.



La classe 68 en Bretagne



La classe 68 est partie fin septembre à la découverte de la Bretagne et de ses magnifiques paysages. Visites de Tregunc, Quimper, Concarneau avec sortie en mer, la cité de Locronan, puis Pont Aven ville des peintres et des moulins, les villages avec maisons aux toits en chaume et leurs jardins fleuris. Puis découverte de la presqu'île de Crozon dans la rade de Brest, Camaret et la tour Vauban classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Enfin, découverte de la plus célèbre des pointes bretonnes : la pointe du raz et enfin le pays Bigouden.



Association des donneurs de Sang Bénévoles Ytrac - Sansac - Saint-Paul-des-Landes

Cher amis Donneurs Bénévoles,

Votre engagement et votre fidélité nous encourage à poursuivre notre objectif : vous accueillir au mieux dans la convivialité pour collecter votre sang avec bien sûr la participation de l'EFS (Etablissement Français du Sang) de ses médecins et infirmiers.

En effet, nos hôpitaux ont besoin chaque jour d'environ 10 000 poches de sang et vous êtes environ 1 600 000 donneurs en France pour près de 3 000 000 de prélèvements. 580 000 malades ou accidentés reçoivent des transfusions et autant des médicaments issus du sang. Nous comptons sur vous pour inciter les membres de votre famille et vos amis à participer à ce geste citoyen de solidarité si essentiel dans notre système de Santé.

A ce sujet nous vous signalons que les perfusés peuvent revenir donner : leur sang sera destiné aux laboratoires de recherche ou de fabrication de médicament issus du sang.

L'idéal recherché par l'EFS c'est d'avoir 12 jours de stock pour pallier à des besoins importants suite à attentats ou catastrophes. Aussi des campagnes d'appel aux dons sont lancées pour regonfler les stocks surtout en périodes de vacances car les jours fériés il n'y a pas de collectes. **Mais jamais un malade n'a manqué de produits sanguins en France.**

La Vie de notre association : durant l'année 2019 notre CA s'est réuni 2 fois à Sansac en janvier

et Saint-Paul en juin. Entre-temps notre Assemblée Générale s'est tenue à Saint-Paul-des-Landes en mars, en présence du Président départemental et d'un médecin de l'EFS, malheureusement peu de donneurs se sont déplacés pour y assister et recevoir les diplômes récompensant nos meilleurs donneurs.

Nous y avons débattu des résultats de nos collectes, de nos actions de promotion, essentiellement orientées vers les jeunes : clubs de foot et les écoles qui déjà en 2018 avaient participé à un concours de dessin après l'intervention de M. Mestries dans les écoles de Saint-Paul, Sansac et du Bex d'Ytrac. Nous étions présents également sur des tournois de foot et à la foire bio d'Ytrac ainsi qu'au forum des associations d'Ytrac. Ceci a été reconduit en 2019. Des contacts ont été pris aussi avec le Centre social pour que les ados s'engagent à faire la promotion du Don de Sang. Nous avons dû nous battre pour que Sansac conserve 2 collectes.

Bilan de nos collectes

Ytrac , janvier 87 donneurs, mars 76, mai 80, août 100 et en octobre 90.

Sansac, janvier 25 donneurs, juillet 31.

Saint-Paul , avril 29 donneurs, juillet 28.

Calendrier 2020

Ytrac , 2 janvier, 3 mars, 5 mai, 27 août, 27 octobre.

Sansac , 12 février, 25 juin.

Saint-Paul , 2 mars, 5 octobre.

Les Bénévoles de l'association





LES MISSIONS DU CLUB CŒUR ET SANTE

La vocation d'un Club Cœur et Santé est d'apporter un soutien moral et des conseils adaptés aux personnes cardiaques. Ils sont des lieux de vie et d'échanges. Chaque Club Cœur et Santé a également pour mission de relayer les actions de prévention de la Fédération Française de Cardiologie et participe aux grandes campagnes nationales (Parcours du Cœur - Semaines du Cœur).



Le but est d'améliorer l'installation de défibrillateurs par l'information. A cette occasion, le club Cœur et Santé organise des opérations d'informations, ou initiations aux gestes qui sauvent. Chacun d'entre nous peut être confronté à un arrêt cardiaque, à n'importe quel moment et n'importe où. Une simple initiation suffit pour agir et aider la victime.



L'excès de cholestérol est néfaste pour la santé et peut conduire sur le long terme à un infarctus du myocarde, un accident vasculaire-cérébral ou une artérite des membres inférieurs. En France, le cholestérol serait à l'origine d'un infarctus sur deux et près de 20 % de la population adulte présenterait une hypercholestérolémie.

D'où l'importance de contrôler régulièrement ses taux de cholestérol en effectuant un bilan lipidique.

CLUB CŒUR & SANTÉ DU PAYS D'AURILLAC - 6, rue des Erables - 15130 YTRAC - Tél. 04 71 48 33 96

L'association des parents d'élèves de l'école des Volcans d'Auvergne



En cette année 2019/2020, l'APE de l'école des Volcans d'Auvergne a conservé son bureau.

L'association est à but non lucratif (loi 1901) et a été créée afin de récolter des fonds dans le but d'aider les enseignants à financer leurs projets pédagogiques tels que : le théâtre, les journées cinéma, les JMF, la piscine, le cross, les voyages scolaires.

Avec cette association nous permettons aux enfants de participer à toutes ces activités pour un coût minime

assumé par les parents. (1 euro par sortie payante, 50 euros le voyage de 3 jours en Normandie par exemple).

La mairie participe à hauteur de 50 % au financement des transports en car avec un maximum de 3 000 euros l'année, elle subventionne la location de la halle de Lescudilliers (faute de grande salle polyvalente sur Ytrac), et nous a alloué une aide de 1 300 euros l'an passé.

Nous participons aux divers frais réels (colle, feutres...) des classes pour 110 euros par an et offrons des cadeaux (livres, jeux éducatifs) d'une valeur de 90 euros pour Noël.



Le programme des manifestations sera discuté lors de la réunion du 1^{er} octobre 2019 où nous espérons accueillir beaucoup de parents concernés par l'enseignement de leur enfant.

En effet le recrutement de personnes investies au cœur d'une association est de plus en plus difficile, manque de temps, peur de ne pas pouvoir s'investir totalement... mais l'an prochain le bureau sera démissionnaire complètement (nos enfants finissant leur cycle de primaire) et nous tenons à tirer **la sonnette d'alarme** car sans bureau il n'y a plus d'association et donc plus de possibilité de financer et d'utiliser l'argent de l'APE. Il serait dommage pour les enfants et les enseignants que cette association dynamique et conviviale ne puisse pas être renouvelée faute de candidats. Le peu de temps que vous nous accorderez sera déjà beaucoup, **plus on divise la charge, moins elle semble lourde à chacun !**

Nous aurons déjà *la photo de classe* en octobre/novembre et *le marché de Noël* le vendredi 20 décembre.



Nous espérons réitérer le quine, le vide-grenier et la fête de l'école mais nous sommes attentifs à toutes les nouvelles idées !

Enfin, nous espérons vous voir parmi nous lors de nos manifestations et comptons sur toutes les bonnes volontés.

La présidente, Delcourt carole

APE Ecole du Bex d' Ytrac

Une association de Parents d'élèves dynamique ! Lors de l'assemblée générale le 26 septembre 2019, les membres de l'association ont élu le Bureau suivant :

- Présidente : SALLES Virginie
- Vice-président : CHAMPAGNAC Rémi
- Trésorier : SAUVADET Pierre
- Vice-trésorière : CONSTAN Céline
- Secrétaire : ALRIC Fabienne
- Vice-secrétaire : CHAMBON Marjorie

L'objectif de l'association est d'organiser diverses manifestations en lien avec les enfants de l'école et leurs parents afin de financer des activités pédagogiques. Ces manifestations sont l'occasion de joindre l'utile à l'agréable : partager des moments de convivialité et récolter des fonds pour permettre aux enfants de réaliser des activités extra-scolaires en lien avec le programme scolaire.

L'année dernière, les différentes manifestations, organisées par l'APE, ont permis de reverser plus de 8 200 euros dans les activités pédagogiques, culturelles et sportives pour le plus grand bonheur des enfants de l'école du Bex d'Ytrac. Ils peuvent ainsi s'adonner à la pratique du poney, à la natation, la visite de musées ou encore aller au cinéma. L'association finance également divers équipements comme des jeux pour les récréations, des abonnements aux magazines, ou encore le Noël des Enfants.

Cette année scolaire a commencé avec une soirée Aligot le SAMEDI 19 OCTOBRE 2019, qui a rassemblé près de 90 personnes, et le quine qui a lieu à la Vidalie le SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 durant lequel environ 300 personnes ont participé.

Les prochains temps forts de l'association pour cette année 2019/2020 seront :

- Soirée Belote
- Soirée chic et choc pour le « CARNAVAL » samedi 28 mars 2020
- Fête de l'école le 19 juin 2020
- Soirée Aligot le 10 octobre 2020

L'ensemble des membres du Bureau de l'APE du BEX d'YTRAC vous présente à toutes et tous ses meilleurs vœux.



Comice SALERS des cantons d'AURILLAC

La race acajou, invitée d'honneur de la foire de la SAINT GERAUD



Plateau relevé, au dire des 4 juges présents, Yves ROUGIER, Le Monteil – Didier CHAMPEIX, et Eric DAUPHIN, Puy-de-Dôme – Maurice MONSELON, Allier, avec pour le final 6 prix d'honneur présentés (groupes de 5 animaux mâles et femelles de chaque élevage).

15 élevages ont été récompensés par au moins un premier prix dans une des sections, témoignage de la qualité globale des animaux en concours.

Dans leurs interventions, Pierre MATHONIER et Bernadette GINEZ ont salué la qualité des animaux présentés par les exposants tout en soulignant la participation de nombreux jeunes éleveurs témoignage de leur implication pour promouvoir l'élevage et les races de nos régions.

Les élus présents, parmi lesquels Vincent DESCOEUR, Jean Antoine MOINS, Jamal BELAIDI, se sont félicités du retour de l'élevage sur différentes manifestations Aurillacoises, considérant comme primordial de renforcer le lien entre zones urbaines et nos campagnes.

Georges DELBERT dans son mot de conclusion a mis en avant : le travail des éleveurs présents, l'engagement des municipalités d'Aurillac et d'Ytrac, pour l'organisation technique du comice et la participation des bénévoles d'Ytrac Animation et des élus Ytracois pour leur contribution au parfait déroulement de la journée.

Au final, il a donné rendez-vous à Ytrac pour l'édition 2020.

Le dimanche 13 octobre 2019, les animaux de race SALERS ont investi le Cours d'Angoulême à AURILLAC répondant ainsi à l'invitation de Pierre MATHONIER et des élus de la ville d'AURILLAC.

Le succès de l'édition 2017, a certainement été le déclencheur, sur la nécessité de mettre en avant le savoir-faire de nos éleveurs et l'impact de l'agriculture sur notre économie Cantalienne.

Une nouvelle fois le président du comice, Georges DELBERT, épaulé dans la démarche par les membres du comice, a transformé l'essai en offrant aux nombreux visiteurs une édition 2019 particulièrement réussie.

180 animaux de race SALERS y ont concouru, fruit du travail de 28 éleveurs du secteur et des environs.





Comité FNACA : YTRAC – SANSAC – SAINT-PAUL



Le Comité est un grand « Monsieur », car il a, à son actif, 50 ans d'existence. Raymond Lauby l'a honoré de sa présence durant ce demi-siècle, merci pour s'être investi bénévolement pendant tout ce temps.

L'année écoulée a débuté par la traditionnelle « galette des rois » au foyer d'Ytrac, grand moment de rencontre amicale avec tous les membres.

L'Assemblée Générale s'est tenue à Ytrac en présence de Monsieur le Maire Roland Cornet, parrain du Comité Léon Bonnet et du secrétaire départemental Christian Boileau. Ce dernier a rappelé les revendications des Anciens d'Algérie, les avantages acquis, les aides pouvant être accordées par l'ONAC... L'Assemblée s'est prolongée par la dégustation de la « Tête de Veau ».

Autre moment de convivialité : le banquet annuel du Comité a eu lieu à Ytrac, précédé de la messe en l'église où il fut rappelé le souvenir des camarades disparus dans l'année ; nous pensons toujours à eux.

Le Conseil départemental s'est tenu à Laroquebrou, suivi d'un repas à St-Etienne-Cantalès. Lors du conseil, des diplômes d'honneur ont été remis à plusieurs membres, dont Liliane Lavergne trésorière de notre comité.

Les Anciens d'Algérie sont toujours présents aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre pour rendre hommage aux combattants qui ont payé de leur vie ces guerres meurtrières ; on aimerait que la population soit plus nombreuse au pied des stèles.

La cérémonie du 19 mars reste pour la FNACA une date incontournable, et cette guerre qui n'est peut-être pas une « vraie » guerre, a fait aussi de trop nombreuses victimes, nous sommes fidèles à leur souvenir, on ne les oublie pas !

Avec le Comité de Saint Cernin, certains d'entre nous, sont allés aux Iles Baléares où ils ont passé un agréable séjour et sont revenus avec des images plein la tête.

Comme chacun le sait, hélas, la FNACA a perdu un Ami : Roland CORNET, grand soutien de notre Comité, toujours présent à nos côtés en toutes circonstances ; Lui aussi reste dans nos pensées.

Le Comité souhaite à tous, adhérents et sympathisants, une année la meilleure possible.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent et meilleurs vœux pour l'année à venir.

Le bureau

YOGA

"Un moment d'écoute de détente de mon corps absolu,
La souplesse du corps et de l'esprit.
Bien-être et détente
Se recentrer, sérénité
Confort, lâcher prise
Plénitude
Acceptation de soi
Légèreté
Calme et respect
Un moment pour moi
Zénitude
Une parenthèse à soi et pour soi
Aspire
Paix du corps et l'esprit
Détente et harmonie"

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Lieu

Salle de la Terrasse à YTRAC

Horaires

le Jeudi de 20 h 15 - 21 h 30

Contacts

Véronique MALZIEU : 06 88 66 43 26

Claudine PRADAYROL : 06 50 06 77 00



Ytrac club nature, 10^e année d'existence de l'association

Les sorties Familles de l'année

- **La chasse à l'œuf**

Elle a eu lieu le dimanche 21 avril, 150 enfants se sont retrouvés dans la forêt de Branviel. De véritables œufs offerts par l'ESAT de Saint-Cernin de différentes couleurs étaient à récolter, pour les échanger contre les œufs en chocolats. De plus 6 œufs en argent étaient cachés donnant droit à un grand lapin en chocolat.

- **La sortie adhérente**

Le week-end famille du 6-7 juillet a regroupé 38 adhérents dans la vallée de Chaudefour, nuitée et repas au camping Serrette sur les hauteurs du lac Chambon.

- **Sortie raquettes**

Sortie nocturne et repas au Buffadou.

La section trail

Pour la saison 2018/2019, qui s'est terminée le 31 août, nous étions 83 licenciés (27 femmes et 56 hommes).

Nous nous sommes entraînés tous les mercredis, y compris pendant l'été, dans la forêt de Branviel avec des séances de running trail, au terrain de sport d'Ytrac avec des séances de VMA, et le vendredi soir à Naucelles ; séances encadrées par des licenciés bénévoles. Les traditionnelles sorties dominicales ont eu lieu autour du bassin aurillacois et sur les crêtes de la vallée de Mandailles...

Les licenciés ont porté les couleurs d'Ytrac Club Nature sur de nombreuses courses du département et en tous points de France, mais également sur l'île de Madère et sur l'île de La Réunion avec la participation de 3 licenciés à La Diagonale des Fous 2019.

La Vert'Ytrac 2019 : 2^e Edition

Le dimanche 6 octobre au départ de Mandailles l'association a organisé la deuxième édition de la VERT'YTRAC.

En partenariat avec les mairies d'Ytrac et de Mandailles et grâce au soutien des Partenaires privés et du Conseil Départemental, la 2^e édition a rassemblé :

- 106 participants sur la course nature de 18 km et 880 D+
- 25 participants sur la montée verticale de 3,5 km et 660+
- 12 participants sur le challenge course nature + montée verticale.

Et 80 participants sur la « Mandailarde » une randonnée pédestre familiale de 12 km, accessible à tous, où l'on pouvait découvrir l'activité dans les burons du Cantal avec les hommes du Buron de Boutifarre, la

construction de ces burons au cours des âges, mais aussi le volcanisme et sa très longue histoire dans le Cantal.

Durant la randonnée et sur la zone d'arrivée, les enfants ont pu s'exercer à des jeux d'adresse, d'équilibre, de lancer et de vitesse.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 3^e édition de la VERT'YTRAC le dimanche 4 octobre 2020 à Mandailles Saint-Julien.

POUR NOUS CONTACTER OU NOUS SUIVRE

Blog : www.ytracclubnature.com

E-mail : ytracclubnature@orange.fr

Sur facebook

Section famille : www.facebook.com/ytracclubnature

Section trail : www.facebook.com/ytracclubnaturetrail

Composition du bureau

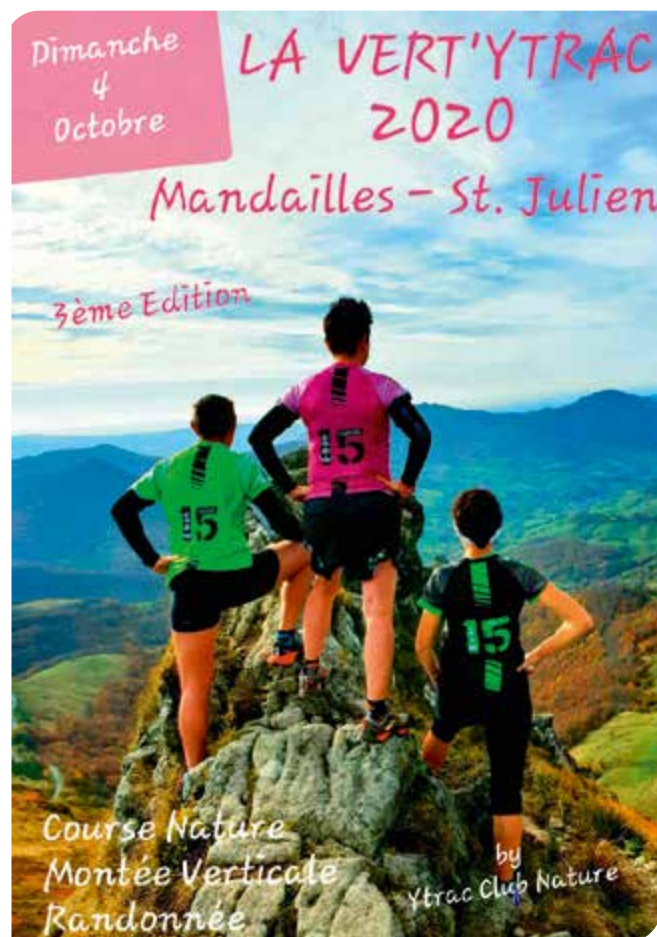
Co-présidents : Christophe Bergaud et Jean-Luc Schaff

Secrétaire section famille : Alain Alric

Secrétaire et référent section trail : Laurent Daudé

Trésorière section famille/trail : Christelle Pichot

Trésorière adjoint section famille/Trail : Grégory Asting



La 30^e édition des Peintres du Hasard d'Ytrac

Neuf artistes et leur invitée d'honneur Chantal BEASLAY, sculpteur à Laroquebrou, ont présenté du 4 au 19 mai 2019, leurs réalisations tant en peintures qu'en sculptures.

Cette édition a été un moment fort de la vie de l'association car, s'agissant de la 30^e édition, un bref historique a été retracé tout en rappelant l'engagement de deux des membres fondateurs, Marie Jo Gral et Camille Médal, qui en 1990 ont proposé de réaliser la première exposition.

« Les Peintres du Hasard » venaient de naître et on parlait même d'une véritable école de peinture ytracoise, faisant ainsi des émules dans les communes environnantes.

« Les Peintres du Hasard » ont tenu à rendre hommage à Claude Mombosse et Dominique Farges, deux anciens membres récemment décédés.

L'exposition a mis à l'honneur, Chantal BEASLAY,

peintre et sculpteur autodidacte qui puise ses sources d'inspiration dans les voyages.

A partir d'une pierre ou d'un bois ramassé, d'un regard, elle entre de plain-pied dans l'improvisation de la taille directe.

Elle se confronte avec la matière et apprivoise les lignes de la pierre, ou celles du bois, jusqu'à ne faire plus qu'un avec celles-ci et donner naissance à de magnifiques sculptures que vous avez pu découvrir.

Chantal BEASLAY, durant l'exposition, a animé un stage de sculpture sur pierre tendre qui a ravi l'ensemble des participants, chacun ayant réalisé une sculpture sur stéatite.

Nous aurons le plaisir de vous convier à notre exposition 2020 qui se tiendra durant deux semaines, du 1^{er} au 17 mai, pour vous faire découvrir nos réalisations et partager avec vous un moment d'amitié et de rencontre.

Les Peintres du Hasard

Betty et Jean Artus, Geneviève Boizard, Josiane Carrié Luffroy, Michèle Flory, Marie-Jo Bayol Gral, Camille Médal, Christiane Rallier, Marie Christine Serieys



Dynamic Dance 15

Depuis 5 ans, notre club de danse accueille ses adhérents à partir de septembre, tous les mardis et jeudis de 19 à 21 h.

Diverses soirées leur sont proposées, à savoir : bowling, beaujolais, galette, crêpes, carnaval...

Nous présentons nos danses dans les maisons de retraite qui le souhaitent.

Nous sommes également sollicités pour animer des matinées ou soirées privées, ce pour notre plus grand plaisir.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 17 avril 2020, à La Terrasse à Ytrac pour notre prochain bal avec Jean-Bernard Loubeyre.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité ainsi que la municipalité pour son soutien et sa contribution.

Pour tous renseignements
chpissavy@free.fr ou tél. 06 85 43 12 14

Christiane Pissavy,
Présidente de Dynamic Dance 15



Les Digitales Ytracoises, club de Twirling-bâton

Après une saison bien remplie à sillonner le département et les départements limitrophes pour animer les fêtes patronales, les Digitales ont repris leurs entraînements tous les samedis après-midi afin de préparer un nouveau spectacle dynamique et haut en couleurs qui sera présenté au Dojo d'Ytrac, à l'occasion de leur Gala annuel 2020. Cette année le club compte 67 adhérentes de 5 ans 1/2 à 21 ans. Elles vous invitent à les contacter pour animer vos manifestations (fête patronale, animations diverses...).

Pour les contacter, joindre Mme Nadège VABRE, présidente au 06 87 32 85 49

Ou sur le site internet : club.quomodo.com/lesdigitalesytracoises

L'ensemble du club vous souhaite une bonne fin d'année !



Association gymnastique volontaire

L'Association de Gymnastique Volontaire Ytrac/Crespiat (affiliée à la fédération française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire) s'adresse à celles et ceux qui veulent garder la forme et le sourire. Si vous avez envie de vous défouler en musique tout en améliorant votre condition physique venez nous rejoindre !

Nos activités sportives sont accessibles à tous et toutes, sans compétition dans une ambiance conviviale.

Trois heures par semaine vous sont proposées, avec des animateurs/trices diplômés :

- à **Ytrac-bourg** (le mercredi de 19h30 à 20 h 30 à la salle la Terrasse),
- **au Bex** (le lundi de 20h15 à 21 h 15 à la salle des fêtes),
- à **Crespiat** (le jeudi de 20 h 15 à 21 h 15 à la maison des Associations),

Au programme : Gym chorégraphiée, circuit training, renforcement musculaire, abdos, cardio, step, body-zen, pilates, stretching...

A très bientôt.

Bureau - contact

Myriam JOHANNY, présidente : 04 71 62 89 14

Florence DEFARGUES, trésorière : 04 71 47 73 40

Huguette LAMPE, trésorière adjointe : 04 71 47 72 91



Le Comité du Cantal de Judo a tenu son assemblée générale à Ytrac

Le jeudi 6 juin dernier, le Comité du Cantal de Judo a organisé son assemblée générale au dojo départemental d'Ytrac en présence de Nadine BRUEL adjointe aux associations, de plusieurs représentants de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo ainsi que de Robert LAGARDE président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Cantal.

Ce fut l'occasion pour le Président, Romain JAMMET, de rappeler que le Comité fête cette année ses 50 ans

ainsi que les 10 ans de la convention faisant du dojo d'Ytrac, le dojo départemental.

Le Comité se souvient également avec émotion de la journée du samedi 17 mai 2014, à l'occasion de laquelle la Médaille de Prestige de la Fédération Française de Judo, décernée à la commune d'Ytrac, avait été remise à Monsieur Roland CORNET en présence de nombreuses personnalités et notamment de ses prédécesseurs.



De gauche à droite : Cédric LALLÉ (Vice-Président), Julie MARONDA (Secrétaire générale), Isabelle LEMAIRE (Trésorière), Romain JAMMET (Président), Bernard GROS (Président Ligue), Karine SIGNORET (Secrétaire générale Ligue), Dominique BERNA (Vice-Présidente Ligue), Nadine BRUEL (adjointe aux associations), Robert LAGARDE (Président du CDOS).

Le Judo Club Ytracois

Le JUDO CLUB YTRACOIS a été créé en 1985. A cette occasion, pour fêter ses 35 ans d'existence, le club organise un voyage à Paris pour emmener ses jeunes judokas voir le Grand Slam en février 2020.

Ce club sportif peut fonctionner grâce aux cotisations et aux subventions auxquelles viennent s'ajouter des opérations de vente (chocolats à Noël et photos individuelles noir et blanc) et recettes des buvettes (fête de Noël, animation départementale et gala de fin de saison).

Le mercredi 19 juin 2019, les 110 licenciés se sont retrouvés au dojo pour clôturer la saison lors d'un cours commun avec remise des ceintures et récompenses pour nos titrés : le cadet **Martin Meinier** pour l'obtention de sa ceinture noire, la benjamine **Manon Viguier** pour sa qualification et sa 7^e place au Championnat Régional AURA, **Tom Marty** pour sa première place du trophée jeune arbitre Minimes et **Julie Maronda** qui a brillamment réussi l'examen de commissaire sportif national lors des Championnats de France cadet(te)s 2^e division.

Les éveils judo, mini-poussins, poussins, benjamins et minimes ont validé leur passage de grade et ont ainsi obtenu des mains du coach Jordan Luis leur nouvelle ceinture.



La nouvelle saison a redémarré le lundi 9 septembre 2019 au dojo avec le renfort d'un nouveau professeur Patrick Sautarel permettant ainsi le retour des entraînements du vendredi soir.

La saison des compétitions a débuté en novembre avec l'Open des Volcans à Ceyrat et l'Open du Cantal à Saint-Flour. Forte de ses 16 cadets et cadettes, le club pourra participer aux Championnats AURA par équipe en février.

Le club propose également des cours de renforcement musculaire **ouvert aux adultes non judokas** dans le dojo les lundi et jeudis soir de 20 h 00 à 21 h 15.

Les membres du bureau :

- Président : Jérôme Marty
 - Co-présidents : Georges Gaston et Wil Ladant
 - Trésorier : Cédric Lallé
 - Secrétaire en charge de la communication : Véronique Meinier
- Membres actifs : Christine Barberot, Julie Maronda, Pascale Vidal, Gilles Delpuech, Eline Delpuech, Anaïs Angelvy, Sébastien Janiaud.





EYFJ, Espinat Ytrac Football Jeunes est une école de football créée en 2016.

Le club licencie uniquement de jeunes joueuses et joueurs de 5 à 17 ans (aucun senior).

Les équipes de jeunes sont actuellement engagées dans les catégories U6 (moins de 6 ans) à U18 (moins de 18 ans). Au total une trentaine de dirigeants encadrent 140 joueurs et joueuses.

Tarif de la licence : 80 € de U6 à U7, 90 € de U8 à U13 et 110 € de U14 à U18.

Possibilité de payer avec les Pass Cantal et Pass Région pour les lycéens.

Entraînements et matchs

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de septembre à juin et le vendredi soir pour les catégories U10 à U18 sur les pelouses d'Espinat, du Bex et d'Ytrac. Les matchs ont lieu sur les trois sites d'Ytrac, du Bex et d'Espinat chaque week-end. Les U6-7, U8-9 et U10-11 jouent le samedi des plateaux, rassemblements de plusieurs clubs sur un même site qui donnent lieu à plusieurs matchs (temps de jeu total effectif : 40 min à 1h suivant la catégorie, pas de rencontre pendant les vacances).

Les plus grands jouent le samedi des matchs de championnat, de 2 fois 30 minutes pour les U12-13, de

Espinat Ytrac football jeunes

2 fois 40 minutes pour les U14-15 et 2 fois 45 minutes pour les U16-18.

Cette saison, trois volontaires au service civique vont aider le club à inculquer des valeurs humaines et citoyennes à nos jeunes au travers de la pratique du football.

Important

L'EYFJ recherche comme chaque année des bénévoles pour diverses missions, nous aimerions utiliser les compétences des gens qui voudraient bien se joindre à nous dans divers domaines (pédagogique, environnemental, informatique, comptabilité, éducatif, accompagnement, encadrement, organisation d'évènements, secrétariat, management, santé, engagement citoyen...). Si vous avez quelques heures à consacrer aux jeunes, certains projets du club peuvent vous intéresser, merci de nous contacter, vous serez les bienvenus.

Communication

Afin de faciliter la communication interne et externe, le club s'est doté d'un Site Internet et d'un réseau Facebook, tout un chacun peut alors contacter les dirigeants pour avoir les renseignements utiles sur eyfj.fr ou Facebook eyfj.



Les échos de l'AS Espinat Football

Du côté des séniors, la saison 2018-2019 s'est conclue avec la finale de la coupe Combourieu à Chaudes-Aigues où l'équipe fanion s'est valeureusement défendue mais a dû s'incliner face à son adversaire. En championnat, l'équipe première, du fait de nombreuses blessures de longue durée de plusieurs joueurs n'a pu se maintenir et évoluera donc cette saison en Excellence Départementale. L'équipe réserve a obtenu son maintien en championnat de Promotion Départemental. Pour la saison en cours, nous sommes heureux de pouvoir compter sur un effectif stable agrémenté de quelques recrues. Les ambitions du club sont la montée de l'équipe Fanion au niveau supérieur et le maintien de l'équipe réserve.

Actuellement, L'ASEF compte environ une centaine de licenciés tant dans les catégories jeunes que seniors et vétérans.

Les U6 à U18 évoluent avec le groupement EYFJ où plusieurs joueurs du club assurent le rôle d'éducateur.

Si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à venir passer un agréable moment au terrain du Sivadou où nous serons ravis de vous accueillir.

VIVA ESPINAT



Tennis Club

Le Tennis Club Ytracois a pour objectif principal de développer les bienfaits de la pratique de ce sport aussi bien dans le cadre du loisir que de la compétition.

En famille, entre copains, copines, en compétition, venez découvrir le plaisir de jouer, de taper dans une balle, de faire des échanges sur des **terrains entièrement rénovés et éclairés**.



Des **cours** peuvent être dispensés à chaque licencié **par un animateur breveté**.

Afin de permettre la progression des joueurs, des groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau de chacun.

Ainsi, depuis 4 ans, une activité « **galaxie tennis** » est programmée.

Durant le **Temps d'Activité Périscolaire**, les enfants âgés de **5 à 6 ans** peuvent découvrir le tennis à Ytrac comme au Bex.

Concernant les compétitions, le Tennis Club Ytracois organise un **tournoi interne** et participe, avec des licenciés (es) du Club de Laroquebrou, aux championnats départementaux par équipe du printemps et de l'automne.

Le **tournoi d'été**, limité à la 4^e série, est prévu sur les terrains d'Ytrac les week-ends du **13 au 14 juin 2020** pour les joueuses et du **20 au 21 juin** pour les joueurs.

Tout au long de l'année 2020, des tournois jeunes (plateau rouge, violet, orange,) **sont programmés** sur

le département dont un plateau rouge sur Ytrac le 9 février et un TMC garçons 11-14 ans dans le mois août.

Suite à l'Assemblée Générale du 4 octobre 2019, la composition administrative du club et les tarifs annuels des licences de la saison 2020 sont les suivants :

Bureau du Tennis Club Ytracois

- Président : M. Christian NAVARRO
- Secrétaire : M. Julien TOUZIN
- Trésorier : M. Matthieu BIGGIO

Licences

- Enfants :
35 € (licence)
110 € (licences et cours galaxie tennis inclus)
- Jeunes (de 13 à 18 ans) :
45 € (licence)
120 € (licences et cours)
- Adultes :
70 € (licence)
150 € (licence + cours inclus)
- Couples :
100 € (licence)
- Etudiants :
45 € (licence)

Le tarif des locations des terrains pour les non licenciés est de 6 € de l'heure.

Pour vous inscrire au club ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter

M. NAVARRO Christian
au **06 98 30 19 07**



Retraite sportive Ytrac

Cette association ytracoise, forte de ses 450 adhérents, est affiliée à la FFRS (Fédération Française de Retraite Sportive). Elle a pour objectifs d'éviter l'isolement en favorisant les rencontres et le maintien en forme des personnes dites âgées par la pratique d'activités physiques régulières et adaptées. Nous organisons, en outre, des activités liées à la vie de la cité, et des manifestations, où priment convivialité, solidarité et chaleur humaine.

Nos activités sportives dites régulières sont :

- Soit encadrées par des professionnels, comme la gymnastique douce le mercredi matin, la gymnastique classique le jeudi matin, le yoga le jeudi AM, et l'aquagym le lundi, mardi et jeudi matin.
- Soit encadrées par des bénévoles : le tir à l'arc, la sarbacane, la gym de plein air, le lundi matin, le cyclo le lundi AM, la marche nordique le lundi et mercredi AM, la danse le mardi AM, la pétanque le mardi et jeudi AM, le swin golf le mardi matin, la danse country et le Vélo à Assistance Electrique (VAE) le jeudi AM, le bowling le vendredi matin, la randonnée le vendredi AM (2 niveaux). Les sorties ski, alpin et fond, ainsi que les raquettes à neige attendent l'hiver et la neige.

40 bénévoles, formés, ou en cours de formation, par notre fédération, font partager leurs compétences et leur plaisir à tous nos adhérents.

Des manifestations rythment l'année :

- Accueil des nouveaux autour de la galette en janvier, Carnaval, Repas du Club, Intervention des danseurs dans 4 Maisons de Retraite dont Ytrac, Journée de clôture des activités fin juin...
- Mobilisation du club lors de manifestations solidaires (Téléthon, Parcours du cœur, Aurillac pour elles...).

- Participation au forum des associations d'Ytrac.
- La RSY est partenaire de l'association des « amis de la Forêt » pour organiser une après-midi pétanque, une randonnée et une vente de chocolats de Noël au profit des adhérents de l'EPADH d'Ytrac.

Des voyages

Après la Sicile en mai, où nous avons assisté à l'éruption de l'ETNA, le Bordelais en septembre 2019, un séjour à Royan en juin d'un petit groupe VAE, Annecy nous attend pour 2020.

Toutes ces activités et manifestations ne sont possibles que grâce à l'aide de la municipalité, à la compétence des animateurs, à l'implication des membres du Comité Directeur et des bénévoles.

Siège Social : Mairie d'YTRAC

Pour nous joindre :

M MAZARS 06 88 36 8367

mazars.micheleraymond@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site :

www.rs-ytrac.com





Latino Dance

L'Association Latino Dance a été créée en 2011 par deux sœurs ytracoises, Séverine Et Angélique.

Elle propose la pratique de la danse dans une ambiance familiale et très conviviale. Des musiques et styles de danses variés permettent d'en faire voir de toutes les couleurs !

Depuis, la compagnie évolue et compte actuellement 62 filles de 6 à 17 ans, et une trentaine d'adultes.

Les enfants ont répétition seulement une fois par semaine. Deux séances pour les adultes ont lieu les lundis et vendredis soirs. Les inscriptions sont closes pour les enfants (seulement en août et septembre) mais restent ouvertes pour les adultes. Chacun y trouve son objectif, la danse loisir ou la satisfaction du spectacle final.

Le thème du prochain Gala que nous présenterons sera « 7ème Art ». Une équipe de bénévoles déjà en place travaille et donne de son temps dans la préparation de cet événement, de l'apprentissage des chorégraphies à la réalisation des costumes.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 20 juin à 21 h au Dojo d'Ytrac (entrée gratuite)

Et espérons que vous serez nombreux à venir nous encourager !



Pétanque Ytrac

2019 se termine pour la pétanque d'Ytrac.

Nous attendons 2020 avec impatience. Toutes nos manifestations se sont déroulées dans la bonne ambiance et la bonne humeur.

Je remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués durant cette année. Sans eux se serait difficile de faire face.

Côté sportif je félicite mes équipes de vétérans qui ont fait honneur au club par leur présence au niveau des différents championnats.

Bravo à l'équipe d'André Constant et Michel Barbet qui est parvenue à la plus haute marche du podium en gagnant la finale des 60 ans, ce qui leur permet d'accéder au championnat des clubs 60 ans ligue la saison prochaine. Bravo aussi à l'équipe de Jean Claude Phialip qui s'est inclinée au niveau des cadrajes.

Un petit mot sur notre national qui s'est déroulé dans de bonnes conditions. Bravo à l'équipe de Montsalvy qui est arrivée en finale. Merci à tous ceux qui ont participé : bénévoles, joueurs et sponsors.



Un grand merci tout particulier à la municipalité de leur présence sur le national dans une telle circonstance.

La pétanque d'Ytrac vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020.

*La co-présidente,
Gisèle LAUBY*

Ytrac-Foot pour un nouveau projet

Après deux saisons en N3, qui fut une belle aventure, Ytrac foot est reparti cette saison sur un nouveau projet au plus haut niveau régional (R1). L'équipe première a pour objectif sous la houlette de Jacques Merle et Gilles Pradal de pérenniser sa place à ce niveau.

L'équipe réserve de Renaud Perret et Pierre Rey vise encore le maintien en R3 mais va s'appuyer sur les jeunes du club avec la volonté de les faire progresser. Enfin l'équipe trois est encadrée par Franck Bosdevex et Loïc Hivert qui vise comme la saison dernière le haut du tableau.

Autre satisfaction pour le club du président Jean Louis BRUEL, parmi les 80 licenciés, 24 jeunes femmes vont défendre les couleurs du club. Le duo composé d'Alain Bruel et de Benoit Molénat va poursuivre la structuration de cette équipe qui évolue en championnat départemental à 8.

Enfin l'ensemble des dirigeants, les joueurs et proches du club tiennent à remercier tous les partenaires dont la confiance en cette nouvelle saison est indispensable au fonctionnement du club et notamment la mairie d'Ytrac qui lui permet d'utiliser les équipements municipaux dans les meilleures conditions.



La Yoyette d'Ytrac



Des enfants et des jeunes encadrés des adultes.
Afin de maintenir
Chants, danses, Contes, Notre langue d'oc, Tenues
vestimentaire... Folklore et traditions...
La musique Y est un point fort
Alexane à la cabrette
Pascaline à l'accordéon chromatique
Gauthier au violon et Trompette
Marie Rose Cabrette
Michel à l'Accordéon Diatonique
Jumelage de La Yoyette D'YTRAC avec L'Iraliot de VIC/
CERE
Chacun venant en complémentarité de l'autre, tous en
gardant son individualité.

La galette des rois pour débiter l'année 2019
Les réveillhets à VIC/CERE avec L'Iraliot
30 ans de La Pastourelle de ROANNES-SAINT-MARY
avec 4 autres groupes
Onetwo tripoux THIEZAC
Fête de la SAINT JEAN à CLERMONT-FERRAND
Diverses animations musicales
Journée Auvergnate AURILLAC avec Le Groupe L'Iraliot
de VIC-SUR-CERE
Fête des vieux métiers à MERLINES 19
Fête à ARNAC
Animations Nocturnes VIC/CERE
Automne de la Flamboyance Villa St Marie
Noël du Centre VIGNALOU avec les enfants



Afin que nos traditions ne tombent pas dans l'oubli, rejoignez-nous ; danseurs, chanteurs, musiciens, de tous âges.
Répétitions tous les vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 foyer rural à ESPINAT

Courriel, layoyette.dytrac@orange.fr - Site internet, <http://la-yoyette-d-ytrac.e-monsite.com/>

Pour tout renseignement

Président, Marie Rose SEREC, 04 71 62 64 46 - Trésorière, Béatrice ESCURE, 04 7143 34 84 - Secrétaire, Anne Sophie DELTRIEU, 04 71 62 94 79

Les Riverains de l'Authre

Les Riverains de l'Authre est une association de propriétaires d'ouvrages sur la rivière tels que seuils et chaussées, qui servent à l'irrigation et l'alimentation en eau des moulins. Ce patrimoine ancien de plusieurs siècles est menacé par une directive européenne (la continuité écologique) qui préconise un arasement pour la remontée hypothétique des poissons principalement de la truite dans notre cas, sachant que cette rivière se jette dans un barrage EDF d'une hauteur d'environ 63 mètres (où est la continuité écologique).

Nous ne laisserons pas détruire cet héritage. Ne faisons pas la même erreur que la suppression des marais de plateaux qui étaient une ressource importante du pays : flore, faune, etc et que l'on tente, aujourd'hui, de réaménager à grande peine.

Nous sommes une trentaine d'adhérents et toute personne intéressée est la bienvenue.

M. BOUGES – Tél : 06.84.73.17.61

Composition du bureau

Président : Monsieur Alain BOUGES
Secrétaire : Monsieur Christian COUDERC
Trésorier : Jean-Pierre BOS



Pour nous contacter :

Illuminations de Noel 2019

Comme tous les ans, les employés communaux s'affairent à installer les décors de Noel sur les places et les rues du village. Des le jeudi 12 Décembre et jusqu'en Janvier 2020, les ytracois pourront bénéficier de ces embellissements. Depuis 2 ans, nous avons privilégié les renouvellements sur la place Pierre Moissinac avec des décors équipés de lampes à LED. Du coup, les anciens décors candélabres dans les rues avec les anciennes ampoules apparaissent « vieillots » mais le renouvellement complet du parc n'est pas compatible avec nos finances et nos priorités d'investissement (le prix de chaque candélabre variant de 300 à 500 Euros et plus suivant les modèles). Le renouvellement de l'ensemble des illuminations ne pourra être que progressif avec des lampes à LED moins gourmandes en énergie et qui flashent davantage.



Une réunion pour planifier les activités 2020 des associations Ytracoises

Concertation et coordination pour la trentaine d'associations qui se sont réunies mardi 12 novembre en mairie pour harmoniser le planning 2020.

Cette réunion a permis de réserver les différentes salles et structures disponibles mises à la disposition des associations par la municipalité pour assurer un bon déroulement de leurs manifestations.

Merci à l'engagement et à la fidélité de tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour enrichir celui des autres !



PROGRAMME PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE ANNEE 2020

DATE	ASSOCIATION	ANIMATION	LIEU	HEURE
11 JANVIER	LATINO DANCE	PETIT GALA	DOJO	21H
18 JANVIER	LES AMIS DE LA FORET	THE DANSANT	SALLE DE LA GARE	18H
15 FEVRIER	YTRAC ANIMATIONS	SOIREE ST VALENTIN	SALLE DE LA GARE	20H
22 FEVRIER	APE YTRAC	CARNAVAL	SALLE DE LA GARE	15H
14 MARS	YTRAC ANIMATIONS	SOIREE ST PATRICK	SALLE DE LA GARE	20H
15 MARS	APE YTRAC	QUINE	HALLE DE LESCODILLIER	14H
21 MARS	LES AMIS DE LA FORET	PIECE DE THEATRE	SALLE DE LA GARE	20H30
28 MARS	APE DU BEX	CARNAVAL	FOYER DU BEX	14H30
11 AVRIL	CENTRE SOCIO CULTUREL	CHASSE A L'ŒUF	FORET DE BRANVIEL	MATIN
17 AVRIL	DYNAMIC DANCE	SOIREE DANSANTE	SALLE DE LA GARE	21H00
DU 1 AU 17 MAI	PEINTRE DU HASARD	EXPOSITION	SALLE EXPO SOUS LA MAIRIE	
17 MAI	CENTRE SOCIO CULTUREL	CONSOMM'ACTEUR	DOJO + PARKING	JOURNEE
24 MAI	APE YTRAC	VIDE GRENIER	DOJO + PARKING	JOURNEE
6 JUIN	RPE	FETE DE LA PETITE ENFANCE	SALLE EXPO SOUS LA MAIRIE	MATIN
13 AU 14 JUIN	TENNIS	TOURNOI MULTICHANCE	TERRAIN DE TENNIS YTRAC	
13 JUIN	DIGITALES YTRACOISES	GALA	DOJO	20H30
14 JUIN	DIGITALES YTRACOISES	GALA	DOJO	14H30
14 JUIN	YTRAC FOOT	VIDE GRENIER	TERRAIN DU BEX	JOURNEE
19 JUIN	APE DU BEX	FETE DE L'ECOLE	FOYER DU BEX	16H00
20 JUIN	LATINO DANCE	GALA	DOJO	21H
21 JUIN	YTRAC ANIMATIONS	FETE DE LA MUSIQUE	DOJO	JOURNEE
20 ET 21 JUIN	TENNIS	TOURNOI HOMME	TERRAIN DE TENNIS YTRAC	
27 JUIN	APE YTRAC	FETE DE L'ECOLE	DOJO + PARKING	14H00
3 JUILLET	CENTRE SOCIO CULTUREL	YTRAC SUR MER		
18 ET 19 JUILLET	FEELING 15	EXPOSITION VOITURE CAMION - VIDE GRENIER	TERRAIN DE FOOT DU BEX	JOURNEE
14-15 ET 16 AOUT	YTRAC ANIMATIONS	FETE YTRAC	VOIR PROGRAMME	
15 ET 16 AOUT	TENNIS	TOURNOI JEUNE	TERRAIN DE JUSSAC	
18 ET 19 AOUT	TENNIS	TOURNOI YTRACOIS	TERRAIN TENNIS YTRAC	
06 SEPTEMBRE		FORUM ASSOCIATION		
13 SEPTEMBRE	YTRAC ANIMATIONS	VIDE GRENIER	DOJO + PARKING	JOURNEE
18 AU 25 SEPTEMBRE	CABRETTES ET ACCORDEONS	FETE DE LA CABRETTES	SALLE EXPO SOUS LA MAIRIE	
3 OU 17 OCTOBRE	LES AMIS DE LA FORET	PIECE DE THEATRE	SALLE DE LA GARE	20H30
10 OCTOBRE	APE DU BEX	SOIREE ALIGO	FOYER DU BEX	19H30
21 NOVEMBRE	COMITE DE JUMELAGE	REPAS	FOYER DU BEX	19H00
28 NOVEMBRE	APE DU BEX	QUINE	SALLE DE LA VIDALIE	19H30
5 ET 6 DECEMBRE		TELETHON	VOIR PROGRAMME	
18 DECEMBRE	APE YTRAC	MARCHE DE NOEL	SALLE EXPO SOUS LE DOJO	15H30



YTRAC AVENIR

A Ytrac comme ailleurs, les prochaines semaines vont, je l'espère être riches de débats et de remarquables propositions. Les idées peuvent être belles, humanistes, utopiques, mais aussi malheureusement hideuses, déshumanisées, ramenées à des vociférations dénuées de respect. La société est ce qu'elle est, mais chaque personne de bonne volonté, je crois, peut y apporter sa pierre, pourvu qu'elle soit faite de valeurs solides et qu'elle puisse s'insérer dans les vides laissés par nos prédécesseurs. L'édifice commun à construire a besoin de belles pierres, celles que l'on peut apporter, et de ciment, celui de l'histoire, de l'humanisme et de toutes les valeurs qui sont nécessaires à une vie commune partagée et solide. Jamais rien ne fut construit sur l'insulte, la haine, l'enfermement dans des idéologies qui séparent, qui isolent. Ces pierres-là n'entrent pas dans les espaces laissés par nos anciens pour construire notre avenir. Nous avons l'obligation de mettre en œuvre avec nos moyens respectifs les outils qui font de la France une République. Cette République qui prône la Solidarité, l'Humanisme et l'Égalité. Un élu quel qu'il soit, quand il est dans sa fonction, est l'élu de tous. Il n'est pas le représentant d'un clan, d'une

caste ou d'un groupe social. Il doit toujours avoir en tête l'obligation de justice, un exercice qui peut être compliqué mais indispensable. Compliqué car il faut résister aux pressions d'abord de ceux qui vous ont élu, et résister parfois aux arrières pensées de réélection. Compliqué car les moyens d'agir se rétrécissent d'année en année et devoir dire non fera partie désormais de la vie quotidienne d'un élu. Malgré l'individualisme poussé à l'extrême, prôné par quelques élites d'En Marche, nos concitoyens doivent penser collectif ! Ils ne doivent pas être les adversaires des élus mais des partenaires. Ensemble il nous faut tous participer et contribuer à une gestion intelligente du bien public avec des projets locaux fédérateurs et innovants. L'espace politique ne doit surtout pas être laissé libre face à la vindicte des populistes de gauche ou de droite, voire des extrêmes.

Il nous faut tous avoir notre avenir en tête, et malgré tout Ytrac au cœur !

Au plaisir d'échanger avec vous. Bonne et heureuse année 2020 à toutes et tous.

Gérard VIGNAL

YTRAC A 100%

Bassin d'Aurillac, YTRAC : la consommation gloutonne des espaces naturels

De nombreux rapports, au niveau national, au niveau régional, au niveau local, mettent en évidence l'excessive consommation des espaces naturels. C'est le cas de NéoTerra qui, selon sa feuille de route (en faveur de la transition énergétique et climatique), préconise des mesures fortes et parmi elles, celle de stopper l'artificialisation des sols.

A priori les techniciens et les élus du bassin d'Aurillac (on peut aussi y intégrer les élus de la vallée de la Cère) sont restés sourds à ces préconisations : déviation de la RN 122 qui affecte lourdement la forêt de Branviel, zones artisanales, industrielles et commerciales qui consomment parmi les meilleures terres agricoles de la zone d'Esban ou de la zone de Comblat. A l'échelle européenne, la France ne se classe déjà pas parmi les bons élèves pour la préservation des sols naturels, agricoles ou forestiers, mais que dire si on déplaçait la loupe au-dessus du bassin d'Aurillac ?

Entre 2006 et 2015, au niveau national plus de 40 000 hectares ont été artificialisés, soit 11 ha par jour ! Comment alors s'étonner des inondations catastrophiques récurrentes, qui impactent gravement certaines régions.

Localement la consommation foncière est vorace, les terres agricoles reculent, la surface forestière se rapetisse tout autour d'Aurillac et notamment sur notre commune. Les enseignes commerciales sont grandes consommatrices d'hectares naturels mais, toujours localement, ne sommes-nous pas à contre courant de l'évolution du commerce ?... quand ailleurs certains grands groupes commerciaux ferment des hypermarchés pour repartir sur des commerces urbains de proximité, à taille plus humaine. A la Sablière, on nous annonce certes la création de 400 emplois mais, en parallèle, combien d'emplois supprimés en centre-ville ou dans le petit commerce de proximité ? Et on ira (ou plutôt on poursuivra) coller des films plastiques sur les vitrines du centre-ville d'Aurillac pour cacher les toiles d'araignées, pour cacher la misère et rappeler la vie d'antan aux piétons de plus en plus rares en ces lieux.

Les discours annoncent très souvent de bonnes intentions... mais pour quand "Des bonnes intentions aux bonnes pratiques rapidement appliquées" ?

Ce bulletin devrait vous parvenir suffisamment tôt pour que nous puissions vous adresser dans les temps tous nos vœux pour 2020, et n'oubliez pas d'aller voter les 15 et 22 mars prochains !



YTRAC AUTREMENT

Comme vous le savez cette année a été marquée par le décès de notre chef de file et instigateur de la liste « Ytrac Autrement » Roland Cornet.

Après la grande peine que sa disparition prématurée a provoqué dans nos rangs, nous avons su ensemble nous remobiliser.

La bonne connaissance des dossiers en cours et l'expérience acquise au fil des années nous ont permis avec l'appui des services administratifs et techniques d'assurer sans rupture la continuité des actions et projets engagés (création d'un bar, poursuite de l'aménagement de la place du bourg, etc.).

Ytrac est une commune qui se développe (4 340 habitants).

Les habitants étant en attente de nouveaux services, légitimes au demeurant, cela nous amène à faire des arbitrages pour ne pas augmenter la pression fiscale des foyers ytracois.

En responsabilité à la tête d'Ytrac depuis 2014, nos décisions mûrement réfléchies ont été et sont toujours guidées par l'intérêt général.

Cette année a vu encore l'aboutissement de beaux projets (micro-crèche, locaux administratifs du centre socioculturel, sécurisation de l'avenue des frères Pélissier au Bex, réfection de l'avenue de la Paix à Ytrac et des terrains de tennis)

En 2019, nous avons continué d'améliorer notre cadre de vie, de développer les services à la population toutes générations confondues, de rendre notre commune plus attractive.

N'est-ce pas là le meilleur hommage que nous pouvons rendre à Roland qui aura été pendant 5 ans 1/2 au service de tous les Ytracois en faisant dignement honneur à sa fonction.

Liste Ytrac Autrement

Les horaires d'ouverture de la mairie changent à partir du 02 janvier 2020

LUNDI et JEUDI : 8h00 - 12h00 / 13h30-17h30

MARDI et MERCREDI : 9h00-12h00 / 13h30 – 17h30

VENDREDI et SAMEDI : 8h00-12h00



MARIAGES

02/03/2019 CHARBONNIER Christian Jean Pierre – LIADOUZE Nathalie
 25/05/2019 MAURY Ken Jean-Olivier – AYGADOUX Amélie Lisa
 08/06/2019 FRAYSSE Mathieu – JOUAUD Daisy Jannine Noëlle
 13/06/2019 GAVEAU Pierre Joseph – SAVEA Irma Muriella Lupesola
 15/06/2019 SALACROUP Eric Bernard – NICOLAS Carole Cécile
 29/06/2019 NOËL Pascale Irène – ROUX Bruno Christian Charles
 20/07/2019 MOLINA Gilles René – ROUME Camille Julie Lisbeth
 10/08/2019 CAVALIER Matthieu – RAYMOND Rachel Julie Alice
 10/08/2019 MAZET Romain, FLORENCIE – Séverine Virginie
 17/08/2019 MOLINA Marie-France – DANCIU-ROMAN Alin
 24/08/2019 MONPEYSSSEN Mathieu Jean Géraud – BOUTARIC Christelle Marie
 24/08/2019 THIÉBAU Frédéric Charles – LEYBROS Marilynne Paule
 07/09/2019 CADET Alexandre Gérard Rémi – CHIP Agnès Rasmey
 14/09/2019 TRÉVIAUX Pierre Jean-Yves – VIEYRES Julie Sandrine
 14/09/2019 BESSE Nelly Nicole – DELON Antony

NAISSANCES

BERTRAND GIBERT Lucien, 07/01/19, Aurillac
 BABRET Gabin, 14/01/19, Aurillac
 VIDALINC Téo Tom Géraud, 19/01/19, Ytrac
 VERBIGUIÉ Laurine, 05/02/19, Aurillac
 CHAVANON Aaron Noé, 25/02/19, Aurillac
 GUY Jade, 25/02/19, Clermont Fd
 FAU Agathe, 07/03/19, Aurillac
 MESSIN Justin, 12/03/19, Beaumont
 GONZALEZ Raphaël Louis Félix, 20/03/19, Aurillac
 BERGERON Raphaël Fred, 31/03/19, Aurillac
 VIDAL Arthur Jean Rémi, 02/04/19, Aurillac
 VIDAL Zélie Justine Félicie, 02/04/19, Aurillac
 BORDERIE César Auguste, 09/04/19, Aurillac
 TOMAS Elyna Marie, 13/04/19, Aurillac
 MIODET Carla, 14/04/19, Sarreguemines
 AMBLARD Marius Iréné Sébastien, 04/05/19, Aurillac
 CHAMBON Tom Robert Francis, 07/05/19, Aurillac
 BUISSON FAU Louison Henri René, 18/05/19, Aurillac
 DELCAMP Meyline Jeanne Lou, 23/05/19, Aurillac
 MASURIER Tyéridah Phine Emmanuelle, 31/05/19, Aurillac
 HORTELANO Manny, 10/06/19, Clermont Fd
 CARCENAC Gabin Rémi, 13/06/19, Aurillac
 CHAUTARD Sélyna Maddie, 13/06/19, Aurillac
 CERDA Arthur Edouard Didier, 14/06/19, Aurillac
 RIVIERE Zélie, 21/06/19, Aurillac
 CLAVEYROLLES Louis Denis Guy, 03/07/19, Aurillac
 PINQUIER Maëline Henriette, 04/08/19, Aurillac
 MAQUENNEHAN Marcel, 10/08/19, Aurillac
 LESTRADE RIPP Simon Thierry Jean-Luc, 13/08/19, Aurillac
 BONNET Suzon Paula Léonie, 25/08/19, Aurillac
 TROUILHET MOLINIER Alix Lucie Anna Jeanne, 27/08/19, Aurillac
 LOUPIAS Julia Léonie, 08/09/19, Aurillac
 JEUMONT Lena, 10/09/19, Aurillac
 SALAT Lya, 15/09/19, Aurillac
 APPIETTO Tom, Gabriel, Marcel, 22/09/19, Aurillac
 RONGIER Gabin Maxime, 15/10/19, Aurillac
 MAX Augustin, 16/10/19, Aurillac

NIGOU Élyne Iohana, 25/10/19, Aurillac
 DELPUECH Noa Matthieu, 31/10/19, Aurillac

DÉCÈS

21/01/19, GUAT Jacques Charles Christian, Aurillac
 27/01/19, VERGNE Christian Marie Auguste, Ytrac
 04/02/19, CARCEL Baptiste Michel Augustin, Ytrac
 22/02/19, LOCHE Marie Louise veuve AMBERT, Ytrac
 24/02/19, ROUFFET Isabelle Marie Louise épouse JAMMET, Ytrac
 03/03/19, VIDAL Paul Albert, Ytrac
 13/03/19, BERGOUS Edmond Félix Jean, Ytrac
 20/04/19, ADVENARD Marion Sandrine, Druelle Balsac
 02/05/19, ROMBOUTS Alexandre, Ytrac
 06/05/19, BERGOUS Simone Isabelle Louise DEBRONS, veuve AURIACOMBE, Ytrac
 31/05/19, LACROIX Alain Jean Alphonse, Aurillac
 01/06/19, MEALLET Anna Elisse veuve VAREILLES, Ytrac
 03/06/19, CHAUVELOT Denise Yvonne veuve LECHABLE, Ytrac
 05/06/19, DELPEUCH Denise Françoise veuve CHAUVET, Ytrac
 14/06/19, BERTRAND Charles Léon, Aurillac
 22/06/19, PINARD Jacqueline Gabrielle Anne épouse BROSSEL, Aurillac
 30/06/19, LABORIE Elise Madeleine veuve BLANC, Clermont-Ferrand
 30/06/19, FAU Jeanne Marie Bernadette FAU veuve LAPEYRE, Ytrac
 06/07/19, CORNET Rolland Marcel, Toulouse
 12/07/19, RAYMOND André Henri, Aurillac
 27/07/19, CHEVRIER Raymonde veuve LACAZE, Ytrac
 17/08/19, ASTIER Maurice André Régis, Ytrac
 07/09/19, CHAUSY Marie Anna Jeanne veuve VALADOU, Ytrac
 12/09/19, DELORME Christiane Marie Denise veuve ANDRE, Ytrac
 25/09/19, POUPET Michel Roger Romain, Aurillac
 04/10/19, FOUR Louis Antonin, Aurillac
 08/10/19, ROQUIER Alain Auguste Léon, Aurillac
 14/10/19, LAVERGNE Pierre Dominique, Aurillac
 21/10/19, DANGUILHEN Jeanne Eugénie veuve DRUO, Aurillac
 02/11/19, COUSSEVAL Pierre Jean, Ytrac
 10/11/19, BOUSSUGE Jean Claude, Aurillac
 14/11/19, CROS Lucette Louise Raymonde veuve PONTIER, Ytrac
 15/11/19, BRUNHES Marie Antoinette veuve LAVERGNE, Ytrac
 22/11/19, DEFARGUES Anaïs Georgette veuve DELPUECH, Ytrac

FÊTE DE LA TERRE, jeudi 15 août organisée par les JA15

AGRICULTURE ■ Une journée dédiée au travail de la terre à Ytrac, le 15 août Cette fête creuse son sillon

La Fête de la terre se déroulera le 15 août prochain, au lieu-dit Cambian à Ytrac. L'occasion pour les jeunes agriculteurs d'accueillir les concurrents de labour.

Sébastien Hubelin
Lecteur de la presse agricole

C'est un événement incontournable dans le paysage cantalien, qui aura lieu le 15 août prochain. L'annuelle Fête de la terre des jeunes agriculteurs (JA), organisateurs de l'événement, se déroulera au lieu-dit Cambian, à Ytrac. Ce sera l'occasion d'assister, à 14 heures, à la finale départementale du championnat de France de labour. Le vainqueur sera qualifié pour la finale régionale tandis que l'événement national aura lieu au Puy-en-Velay (Haute-Loire). La pratique consiste à labourer une parcelle définie d'une manière bien précise pendant deux heures.

« Créer du lien avec le consommateur »

Pour rendre un peu plus vivante cette Fête de la terre, les JA ont pensé à de nombreuses autres anima-



INSOULTE. Cette journée sera l'occasion de découvrir une épreuve méconnue, la finale départementale du championnat de France de labour. **AGRICULTURE**

tions. Exposition de vaches, ferme pédagogique, chiens de traîneaux, balades à poney, structure gonflable ou encore démonstration de matériel agricole : tout y est pour asseoir le grand public.

Le clou de la journée, après le concours de labour, sera un spectacle de vaches laitières dans une ambiance de feria. Le dressage code est d'ailleurs le

blanc et le rouge pour re-visiter, sauce cantalienne, ce type d'événement devenu une référence dans le Midi.

Plus qu'une simple fête, cette journée sera l'occasion de partager un moment entre agriculteurs et consommateurs, comme l'explique l'un des membres des JA. « Pour nous, ce sera l'occasion de découvrir, de passer une

journée tranquille et aussi d'échanger avec le grand public. Que l'on puisse faire un lien avec les consommateurs et pourquoi pas, créer des vocations futures. » ■

➤ **Pratique.** La journée de la Fête de la terre aura lieu au lieu-dit Cambian à Ytrac et France sera ouvert dès 10 heures le jeudi 15 août, de 10h à 18h. Deux repas seront organisés le midi ainsi que le soir.



À YTRAC ■ Les jeunes agriculteurs du bassin d'Aurillac se préparent à célébrer leur métier, jeudi 15 août Dans les coulisses de la fête de la terre

Jeudi 15 août aura lieu, à Ytrac, la fête de la terre qui vise à l'honneur le métier d'agriculteur. Les organisateurs nous racontent la préparation de l'événement.

Johanna Moussac
jeu@ytrac.fr

À l'approche de la Fête de la terre, une quarantaine d'agriculteurs a commencé le travail de préparation de la manifestation. Tout va bien, comme les années précédentes, pour assurer le bon déroulement de la fête. Mais il y a quelques jours, les organisateurs ont dû faire face à un problème de météo. Les pluies ont retardé le début de la fête, mais les organisateurs ont réussi à maintenir la manifestation.

Sur place, les membres du bureau des jeunes agriculteurs du bassin d'Aurillac, soutenus par les professionnels du secteur, ont organisé l'événement. L'objectif est de rendre hommage à la profession d'agriculteur et de créer du lien avec le grand public.

La passion d'une profession
« C'est un métier, oui, mais c'est aussi la passion de la terre »



AGRICULTURE. L'événement attire plusieurs centaines de participants, dans toute la région.

« C'est quelque chose qu'on aime dans la terre »

« Donner une autre image »

« Cette année, on veut montrer un métier de métier, mais aussi de donner une autre image de la profession », explique Fabrice Caporaso, 35 ans, jeune agriculteur à Ytrac. « On veut montrer que l'agriculture, c'est aussi ça. Le métier de la terre, c'est aussi ça. On veut montrer que l'agriculture, c'est aussi ça. On veut montrer que l'agriculture, c'est aussi ça. »

« La fête de la terre est un événement qui permet de créer du lien avec le grand public. C'est important de le montrer, de le montrer que l'agriculture, c'est aussi ça. On veut montrer que l'agriculture, c'est aussi ça. »

Fête de la terre, un événement incontournable
« C'est un événement incontournable dans le paysage cantalien, qui aura lieu le 15 août prochain. »



Ytrac Avance

Mairie d'YTRAC
4, avenue de la République
15130 YTRAC
Tél. 04 71 47 70 79

Horaires d'ouverture :
LUNDI et JEUDI : 8h00 - 12h00 / 13h30-17h30
MARDI et MERCREDI : 9h00-12h00 / 13h30 - 17h30
VENDREDI et SAMEDI : 8h00-12h00

www.ytrac.fr Email : accueil@mairie-ytrac.fr